

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

Commune des

MARTRES DE VEYRE

2.5

Version Janvier
2013

Tome 5

SCP DESCOEUR F et C
ARCHITECTURE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
49 rue des Salins
63000 Clermont Ferrand
Tel : 04.73.35.16.26.
Fax : 04.73.34.26.65.
Mail : scp.descoeur@wanadoo.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

RAPPORT DE PRESENTATION – TOME 5 - ANNEXES

PRESCRIPTION
Délibération du conseil municipal du 15 novembre 2006.

ARRET DU PROJET
Délibération du conseil municipal du 31 janvier 2013

APPROBATION
Délibération du conseil municipal du

MODIFICATIONS – REVISIONS PARTIELLES MISES A JOUR

1. ...
2. ...
3. ...
4. ...
5. ...
6. ...



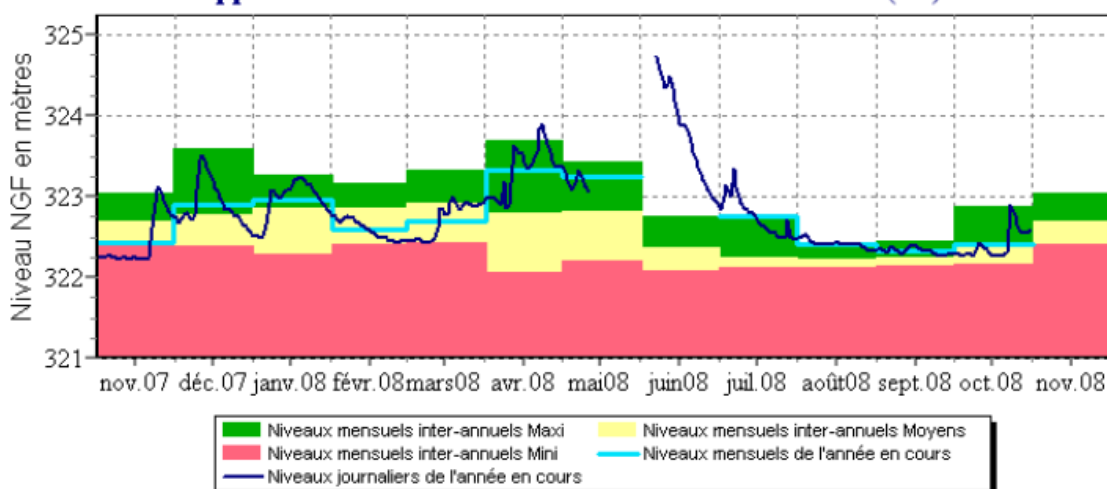
Niveau de la nappe : *Nappe alluviale de l'Allier* au piézomètre : *Les Martres-de-V. (P2)*

Dernière mise à jour : 05/12/2008

Principales caractéristiques du piézomètre

Code B.S.S.	Nappe	Nom de la station	Dept.	Prof. (en m)	Cote au sol (en m NGF)	Année de mise en service	Type de réseau	Producteur de données
07174X0179	Nappe alluviale de l'Allier	Les Martres-de-V. (P2)	63	13.00	326.75	1991	Régional	DIREN Auvergne

Graphique des niveaux moyens journaliers et mensuels Nappe alluviale de l'Allier à LES MARTRES-DE-V. (P2)



[? Méthodologie - Piézométrie](#)

[Situation régionale des niveaux des nappes](#)



Niveaux moyens journaliers

← Niveaux moyens journaliers →										
Date	28/10/2008	29/10/2008	30/10/2008	31/10/2008	01/11/2008	02/11/2008	03/11/2008	04/11/2008	05/11/2008	06/11/2008
Niveau NGF	322.55	322.55	322.58	322.59						

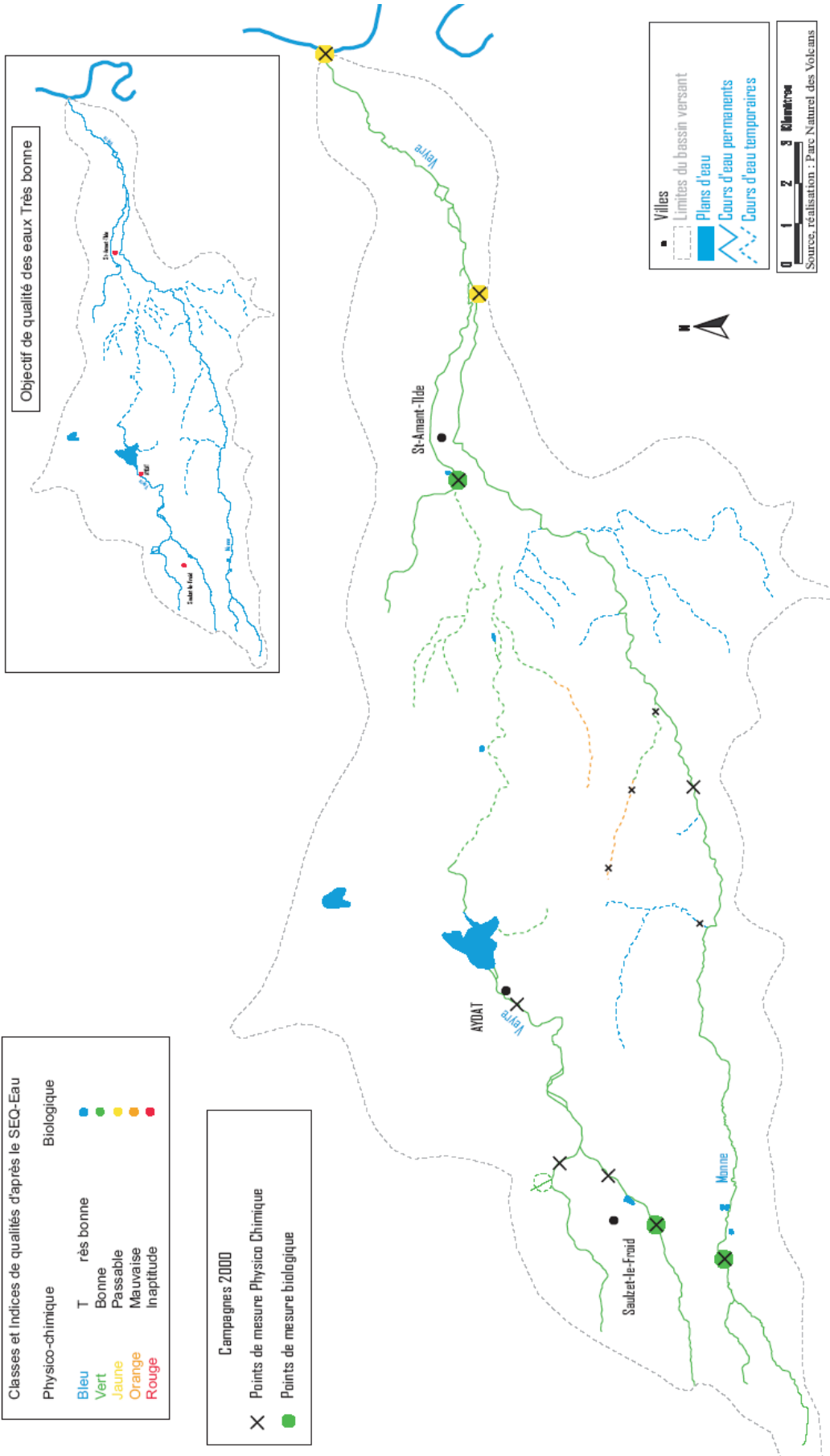
Niveaux moyens mensuels

↑ Niveau moyen mensuel	Valeurs des niveaux mensuels interannuels pour le mois considéré				
	Minimum		Moyen	Maximum	
	Niveau	Année	Niveau	Niveau	Année
novembre 2008	322.41	1997	322.70	323.04	2004

Niveaux moyens annuels

Niveau moyen annuel sur les 12 derniers mois du 01/12/2007 au 30/11/2008	Valeurs des niveaux annuels inter-annuels				
	Minimum		Moyen	Maximum	
	Niveau	Année	Niveau	Niveau	Année
	322.07	1997	322.60	323.69	2005

Qualité des eaux du bassin de la Veyre et de la Monne



source : contrat de rivière de la Veyre

Eaux de surface : Qualité - L'Allier

Station : Allier, Aval d'Issoire
 Producteur : DIREN Auvergne

Tableaux donnant la qualité de l'eau suivant différentes altérations

ANNEE 2006

	ALLIER				Aval Issoire							
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
MOOX	80		80	80		80	42	80	80	80		67
AZOT	79	80	80	80	59	69	60	69	77	77	77	80
NITR	68	68	69	74	72	74	70	69	72	70	77	76
PHOS	80	81	82	83	76	81	72	74	78	77	81	77
PAES	81	81	2	77	23	77	0	79	71	79	81	76
MINE	43	40	33	33		47	43	50	40	47	43	36
PHYT			77	82	78	64	76	82	74	83		64

Indice	Classe	Qualité
80 - 100		très bonne
60 - 80		bonne
40 - 60		passable
20 - 40		mauvaise
0 - 20		très mauvaise

- MOOX** Matières organiques oxydables
- AZOT** Matières azotées
- NITR** Nitrates
- PHOS** Matières phosphorées
- PAES** Particules en suspension
- MINE** Minéralisation
- PHYT** Phytoplancton

ANNEE 2005

	ALLIER				Aval Issoire							
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
MOOX	67	80	80	80	80	80	74	80	80	62	80	77
AZOT	80	80	77	80	77	71	77	74	74	80	80	71
NITR	69	67	63	70	71	74	76	73	75	78	73	66
PHOS	76	76	77	81	81	81	81	81	79	81	83	71
PAES	79	78	78	69	61	64	80	79	79	79	70	79
MINE	43	50	62	43	47	43	38	50	47	38	35	43
PHYT			80	82	80	80	64	82	83	68		64

Allier, Station de Cournon
 Producteur : DIREN Auvergne
Tableaux donnant la qualité de l'eau suivant différentes altérations

ANNEE 2006

	ALLIER				Cournon							
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
MOOX	70		80	80		80	60	80	80	80		69
AZOT	76	78	80	80	63	60	57	66	74	71	74	63
NITR	67	68	66	74	74	76	68	66	72	70	77	66
PHOS	81	81	80	82	75	79	64	74	78	76	75	69
PAES	81	80	63	76	12	79	1	74	71	78	79	78
MINE	53	40	40	34		60	80	67	53	63	53	40
PHYT			81	84	77	70	78	79	75	82		73

Indice	Classe	Qualité
80 - 100		très bonne
60 - 80		bonne
40 - 60		passable
20 - 40		mauvaise
0 - 20		très mauvaise

- MOOX** Matières organiques oxydables
- AZOT** Matières azotées
- NITR** Nitrates
- PHOS** Matières phosphorées
- PAES** Particules en suspension
- MINE** Minéralisation
- PHYT** Phytoplancton

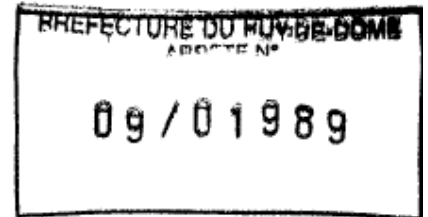
ANNEE 2005

	ALLIER				Cournon							
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
MOOX	80	80	67	80	80	74	80	80	80		69	69
AZOT	77	77	77	80	71	63	69	60	71		80	66
NITR	68	66	64	68	70	69	74	71	70		74	66
PHOS	69	61	71	80	81	76	80	79	80		81	72
PAES	79	78	79	54	51	63	77	80	79		22	81
MINE	50	62	63	50	62	60	53	67	70		37	40
PHYT			80	83	79	80	82	82	83		73	73



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU PUY-DE-DOME



Direction départementale
De l'Équipement et de l'Agriculture
du Puy-de-Dôme

Mission Inter-Services de l'Eau
(M.I.S.E.)

**ARRETE PREFECTORAL
RELATIF AU PROGRAMME D'ACTION A METTRE EN ŒUVRE EN VUE DE LA PROTECTION DES EAUX
CONTRE LA POLLUTION PAR LES NITRATES D'ORIGINE AGRICOLE**

**LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE
PREFET DU PUY-DE-DOME
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le Code de l'Environnement et notamment les articles R211-75 à R211-85,
- VU** l'arrêté ministériel du 22 novembre 1993 relatif au code des bonnes pratiques agricoles,
- VU** l'arrêté interministériel du 6 mars 2001 relatif aux programmes d'action à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole,
- VU** l'arrêté du 21 août 2001 modifiant l'arrêté du 6 mars 2001 susvisé,
- VU** l'arrêté du 1^{er} août 2005 établissant les prescriptions minimales à mettre en œuvre en zone vulnérable et modifiant l'arrêté du 6 mars 2001 susvisé,
- VU** l'arrêté préfectoral du 30 juillet 1991 portant règlement sanitaire départemental,
- VU** l'arrêté du préfet coordonnateur du 27 août 2007 portant délimitation des zones vulnérables dans le bassin Loire Bretagne,
- VU** l'arrêté préfectoral du 18 septembre 2008 fixant la composition du groupe de travail chargé d'établir les programmes d'action à mettre en œuvre dans les zones vulnérables ou parties de zones définies en application du décret n° 93-1038 susvisé,
- VU** le diagnostic des diverses sources de pollution azotée, validé par le groupe de travail départemental dans sa séance du 6 février 2009 et consultable à la préfecture et la DDEA,
- VU** l'avis du Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques du 12 juin 2009,
- VU** l'avis de la chambre d'agriculture du 9 juillet 2009,
- VU** l'avis du conseil général du Puy de Dôme du 6 juillet 2009,
- VU** l'avis de l'agence de l'eau Loire Bretagne du 3 juillet 2009,

CONSIDERANT que le diagnostic de la situation locale, résumé en annexe 2 du présent arrêté, conclut à la nécessité de mettre en place un ensemble de mesures communes à l'ensemble de la zone vulnérable du département du Puy-de-Dôme,

CONSIDERANT les propositions du groupe de travail chargé d'établir les programmes d'action à mettre en œuvre dans les zones vulnérables, réuni le 6 février 2009,

CONSIDERANT les différentes remarques formulées lors de la consultation du public et des assemblées,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Puy-de-Dôme ;

ARRETE :

Article 1 : Définition du programme d'action

Le présent arrêté définit les mesures et actions nécessaires à une bonne maîtrise de la fertilisation azotée et à une gestion adaptée des terres agricoles en vue de limiter les fuites des composés azotés à un niveau compatible avec les objectifs de restauration et de préservation, pour le paramètre nitrates, de la qualité des eaux superficielles et souterraines dans la zone vulnérable du département du Puy de Dôme.

L'ensemble de ces mesures est appelé programme d'action.

Article 2 : Définition des zones

Ce programme d'action est unique pour l'ensemble de la zone vulnérable du département, telle que définie par l'arrêté du Préfet coordonnateur de bassin du 27 août 2007 susvisé. La liste des communes concernées figure en annexe 1.

Tout agriculteur est tenu de le respecter pour la partie de son exploitation située en zone vulnérable à l'exception des mesures 4.2 et 4.6 qui s'appliquent à l'ensemble de l'exploitation.

Article 3 : Diagnostic de la situation locale

Les conclusions du diagnostic de la situation locale sont précisées dans l'annexe 2 du présent arrêté.

Article 4 : Mesures du programme d'action applicables sur l'ensemble de la zone vulnérable

Les mesures du programme d'action sur la zone vulnérable sont les suivantes :

4.1 plan prévisionnel de fumure azotée et cahier d'épandage

Chaque exploitant doit établir un plan prévisionnel de fumure azotée et doit remplir un cahier d'épandage des fertilisants azotés organiques et minéraux. Ces documents sont établis pour une campagne culturale complète et pour chaque parcelle ou îlot cultural situé en zone vulnérable.

Les plans de fumure, les cahiers d'épandage, et le cas échéant les bordereaux de livraison, doivent être conservés au moins 3 ans par l'exploitant, et présentés à toute requête des agents chargés du contrôle de l'exploitation.

La campagne culturale est définie du 1^{er} septembre de l'année N-1 au 31 août de l'année N.

Le contenu de ces documents est précisé en annexe 3.

4.2 apport maximal d'azote par les effluents d'élevage

La quantité maximale d'azote contenue dans les effluents d'élevage épandue annuellement, y compris par les animaux eux-mêmes, ne doit pas dépasser 170 kg par hectare de surface agricole utile épandable de l'exploitation et par an. Cette quantité ne traduit pas un droit à épandre mais un plafond. La quantité réelle à épandre est déterminée à partir de l'équilibre de la fertilisation azotée à la parcelle.

Les modalités de calcul sont indiquées en annexe 4 du présent arrêté.

4.3 raisonnement de la fertilisation azotée

L'épandage des fertilisants organiques et minéraux doit être raisonné, en se basant sur l'équilibre de la fertilisation azotée, à la parcelle (ou l'ilôt cultural) pour toutes les cultures. Les épandages de fertilisants sont fondés sur :

- le respect de l'équilibre entre les besoins prévisibles en azote des cultures et les apports et sources de toute nature,
- le respect des éléments de calcul de la dose, notamment les rendements objectifs et les modalités de fractionnement

Les modalités de gestion de la fertilisation azotée sont indiquées en annexe 5 du présent arrêté.

4.4 Périodes d'interdiction d'épandage

Les exploitants devront respecter les périodes d'interdiction d'épandage des fertilisants azotés, telles que définies en annexe 6.

4.5 conditions particulières d'épandage des fertilisants azotés organiques et minéraux

a) distances d'épandage

L'épandage de fertilisants de type III (engrais minéraux) est interdit à moins de 5 m :

- des berges des cours d'eau (définis par l'arrêté ministériel du 31 juillet 2006 pris en application de l'article D615-46 du code rural, dits cours d'eau BCAE)
- des points de prélèvement AEP
- des puits, sources et forages, hors AEP
- des lieux de baignade,
- des piscicultures

Pour les fertilisants de type I et II, les exploitants devront respecter les dispositions réglementaires présentées en annexe 6.

Les exploitations situées en zone vulnérable devront respecter ces distances d'épandage :

- sans préjudice des prescriptions édictées dans les arrêtés individuels d'autorisation au titre du régime des installations classées pour la protection de l'environnement
- sans préjudice des prescriptions spécifiques édictées dans le cadre de la protection des captages publics (périmètres de protection de captages).

b) parcelles en pente

L'épandage est interdit pour tous les fertilisants dans des conditions qui entraînent leur ruissellement en dehors du périmètre d'épandage.

c) conditions climatiques

Quel que soit le type de fertilisant, les épandages sont réglementés en fonction de l'état des sols, comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Type de fertilisant	Sols détremés ou inondés	Sols enneigés	Sols gelés en surface avec alternance gel-dégel en 24 h	Sols pris en masse par le gel
Type I	Interdit	Possible, sauf sur pentes > 7 %	Possible	Possible, sauf sur pentes > 7 %
Type II	Interdit	Interdit	Possible	Interdit
Type III	Interdit	interdit	Possible	Interdit

4.6 capacité de stockage des effluents d'élevage

Les ouvrages de stockage des effluents d'élevage doivent être étanches et doivent couvrir au moins les périodes d'interdiction d'épandage fixées précédemment.

La durée de stockage doit tenir compte de la nature de l'effluent de l'élevage, des cultures fertilisées, des périodes d'interdiction d'épandage et du temps de présence des animaux dans les bâtiments.

L'écoulement d'effluents bruts, des eaux résiduaires et des jus de silo dans le milieu naturel est interdit.

Un rappel des dispositions réglementaires relatives au stockage des effluents d'élevage figure en annexe 7.

4.7 gestion adaptée des terres

a) gestion de l'interculture

Pendant la période de risque de lessivage (période d'interculture), chaque exploitation devra maintenir un taux de couverture végétale équivalent à 70 % de sa SAU en zone vulnérable en 2009, puis augmentant de 10 %/an pour atteindre 100 % en 2012.

Pour la détermination du taux de couverture de sol, constituent des surfaces couvertes :

- les surfaces en cultures d'hiver,
- les surfaces sur lesquelles un broyage et un enfouissement superficiel des résidus de récolte de maïs et de tournesol a été effectué,
- les surfaces en prairies,
- les surfaces implantées en cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN)
- les repousses de colza, dans la mesure où elles couvrent de façon homogène le sol

Les modalités de mise en œuvre d'une couverture de sol sont présentées en annexe 8 du présent arrêté.

b) Bandes végétalisées

Les berges de tous les cours d'eau définis par l'arrêté ministériel du 31 juillet 2006 pris en application de l'article D615-46 du code rural doivent être enherbées ou boisées sur une largeur minimale de 5 mètres.

Les bandes végétalisées ne doivent pas recevoir d'apport d'azote. Leur entretien peut être réalisé par broyage ou par fauchage. Elles ne doivent pas être retournées.

Les ripisylves existantes doivent être maintenues.

c) Prairies

- Le retournement des prairies permanentes est interdit . Toutefois, pour les parcelles situées en sols argileux (tels que définis en annexe 9 du présent arrêté), le retournement des prairies permanentes est autorisé sous réserve de la réimplantation d'une prairie permanente d'une surface équivalente dans la partie de l'exploitation située en zone vulnérable.
- Pour les prairies temporaires, la fertilisation des cultures suivant le retournement doit prendre en compte l'arrière effet de retournement de la prairie, tel qu'il est explicité en annexe 5

Article 5 : indicateurs de suivi

Les indicateurs utilisés pour évaluer l'efficacité du programme d'action comprennent tout d'abord les indicateurs retenus et renseignés par le SCEES (Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques) et si nécessaire des indicateurs complémentaires retenus à l'échelle départementale.

Les différentes catégories d'indicateurs utilisés sont les suivantes :

- Qualité des eaux,
- Raisonnement de la fertilisation,
- gestion des terres,
- pratiques environnementales (bandes enherbées,...)
- enregistrement des pratiques,
- outils financiers

Les tableaux de bord seront établis par la DDEA en concertation avec le groupe de travail départemental, afin de mesurer l'atteinte ou non des objectifs et de préparer le programme d'action suivant.

Article 6 : rapport d'évaluation

A l'issue du présent programme, un rapport sera établi mettant en évidence les moyens mis en œuvre, les progrès réalisés dans la limitation des pratiques à risque pour la pollution azotée des eaux et l'évolution de la teneur en nitrates.

Article 7 : sanctions

Sans préjudice des dispositions des articles L 216-6 et L216-13 du code de l'environnement, est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 5^{ème} classe le fait de ne pas respecter dans la zone vulnérable les mesures prévues à l'article 4 du présent arrêté.

Article 8 : application

L'ensemble des mesures définies à l'article 4 est applicable le jour de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du département.

article 9 : validité

L'ensemble des dispositions du présent arrêté s'applique jusqu'au 30 juin 2013 au plus tard, sans préjudice des autres textes réglementaires existants, des dispositions générales en vigueur (règlement sanitaire départemental et règlement en matière d'installations classées), ni des dispositions particulières éventuelles (périmètres de protection des captages).

article 10 : exécution

Le Secrétaire général de la Préfecture, le Directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture, le lieutenant commandant le groupement de gendarmerie, le Directeur départemental de la sécurité publique, les agents visés à l'article 19 de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du département et transmis pour affichage à toutes les communes incluses en zone vulnérable.

article 11 : ampliation

Une ampliation de l'arrêté sera adressée aux membres du groupe de travail départemental, aux maires des communes de la zone vulnérable pour affichage, ainsi qu'à la direction de l'eau du Ministère de l'Ecologie, de l'Aménagement et du Développement Durables, en trois exemplaires.

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

CLERMONT-FERRAND, le **24** **JUIL.** 2009

Le Préfet

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,

Jean-Bernard BOBIN

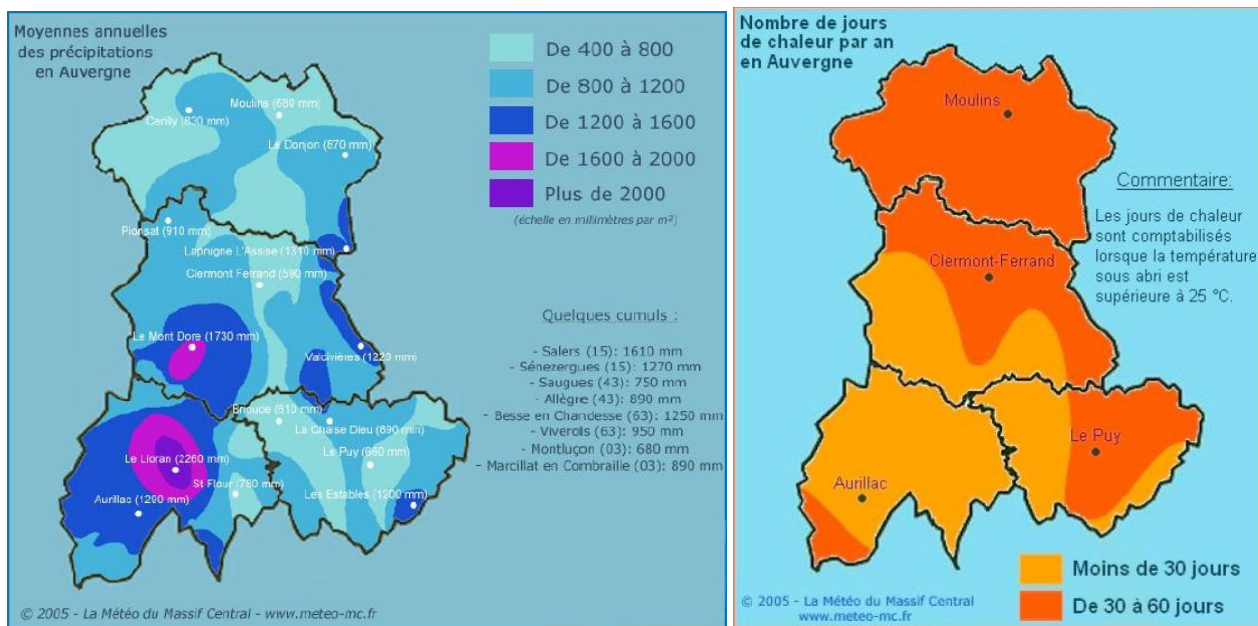
Liste des annexes :

- annexe 1 : communes classées en zone vulnérable
- annexe 2 : synthèse du diagnostic préalable
- annexe 3 : documents d'enregistrement
- annexe 4 : modalités de calcul du plafond de 170 kg d'azote/ha/an
- annexe 5 : modalités de raisonnement de la fertilisation
- annexe 6 : modalités d'épandage
- annexe 7 : réglementation relative au stockage des effluents d'élevage
- annexe 8 : règles relatives à la couverture des sols
- annexe 9 : carte des sols de la zone vulnérable

LA QUALITE DE L'AIR

ELEMENTS DE CLIMATOLOGIE

Source : PSQA



Le PRQA évalue la qualité de l'air en Auvergne :

1-2 - Résultats globaux

Polluants	> Emissions en milliers de tonnes <			> Emissions spécifiques en Auvergne <			
	France	Auvergne	Part Auvergne	kg/hab	Rang national	kg/ha	Rang national
SO ₂	1 041,8	12,4	1,2 %	9	20	5	23
NO _x	1 722,9	35,8	2,1 %	27	21	14	24
COVNM	2 866,3	76,2	2,7 %	58	10	29	23
CO	9,643,3	201,2	2,1 %	153	13	77	24
NH ₃	751,8	33,8	4,5 %	26	5	13	6
CO ₂	417100	7 385	1,8 %	6	20	3	23

Entité territoriale	Emissions de SO ₂		Emissions de NO _x		Emissions de COVNM		Emissions de CO		Emissions de CO ₂		Emissions de NH ₃	
	t	%	t	%	t	%	t	%	kt	%	t	%
AUVERGNE	12386,0	100,0	35825	100,0	76194	100,0	201243	100,0	7386	100,0	33812	100,0
PUY-DE-DÔME	6972,0	56,3	13700	38,2	29419	38,6	87193	43,3	3245	43,9	8777	26,0
> arrondissement d'Issoire	534,0	4,3	1486	4,1	3421	4,5	7624	3,8	276	3,7	2262	6,7
> arrondissement de Riom	1600,0	12,9	3787	10,6	6061	8,0	19163	9,5	726	9,8	2767	8,2
> arrondissement de Thiers	1799,0	14,5	2304	6,4	3395	4,5	8875	4,4	497	6,7	715	2,1
> arrondissement de Clermont-Fd	2590,0	20,9	5514	15,4	12061	15,8	48172	23,9	1572	21,3	2244	6,6
dont agglomération de Clermont-Fd	1632,0	13,2	2573	7,2	8085	10,6	36495	18,1	1096	14,8	19	0,1

Les stations les plus proches des Martres de Veyre :

(La surveillance de la qualité de l'air en Auvergne - le réseau ATMO Auvergne)

Sites de mesure	Type de site	Paramètres mesurés								
		SO ₂	NO	NO ₂	CO	O ₃	PS	FN	BTX	Radio activité
Agglomération clermontoise										
> Lagarlaye	fond	X	X	X	X	X	X	X		
> Gaillard	proximité	X	X	X	X		X	X	X	
> Delille	fond		X	X		X	X			
> Cézeaux	proximité	X	X	X				X		
> Royat	fond	X	X	X		X		X		
> Montferrand	fond	X	X	X		X	X	X		
> Gravanches	fond	X	X	X		X				X
> Gerzat	fond	X	X	X				X		
Issoire	fond		X	X		X				

Les données disponibles à ATMOAUVERGNE et utilisables permettent d'établir une approche de l'état de la qualité de l'air, polluant par polluant, dans les principales agglomérations où des mesures sont effectuées.

(dioxyde de soufre : valeurs exprimées en moyennes annuelles (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$))

Sites	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
PUY-DE-DÔME								
<i>Agglomération clermontoise</i>								
> Lagarlaye	22	23	10	10	8	7	5	4
> Cézeaux		9	4	5	7	6	5	4
> Gaillard						13	10	7
> Gerzat	9	8	5	3	2	2	2	2
> Gravanches	5	5	4	4	5	3	4	3
> Montferrand		11	6	4	6	5	3	4
> Royat		7	4	3	3	4	3	2

(monoxyde de carbone : nombre de jours et de périodes de dépassement de l'objectif de qualité)

Sites	1992		1993		1994		1995		1996		1997		1998		1999	
	J	P	J	P	J	P	J	P	J	P	J	P	J	P	J	P
PUY-DE-DÔME																
<i>Agglomération clermontoise</i>																
> Lagarlaye	2	13	1	23	0		0		0		1	6	0		0	
> Gaillard											1	6	0		0	

(dioxyde d'azote : valeurs des percentiles 98 en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)

Sites	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
PUY-DE-DÔME								
<i>Agglomération clermontoise</i>								
> Lagarlaye	106	111	109	191	125	109	103	92
> Cézeaux			74	81	73	91	93	81
> Gaillard						141	136	129
> Delille							112	94
> Gerzat			68	68	71	85	80	73
> Gravanches	70	67	74	69	72	82	78	72
> Montferrand			104	85	86	98	92	84
> Royat			70	104	88	98	89	71
> Jaude								93

(dioxyde d'azote : valeurs des percentiles 50 en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)

Sites	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
PUY-DE-DÔME								
<i>Agglomération clermontoise</i>								
> Lagarlaye	29	25	30	37	34	34	32	30
> Cézeaux			25	25	26	29	28	26
> Gaillard						60	56	56
> Delille							30	28
> Gerzat			26	24	28	28	26	24
> Gravanches	23	17	18	17	21	22	21	21
> Montferrand			26	24	33	29	27	26
> Royat			10	11	11	12	12	9
> Jaude								30

(dioxyde d'azote : nombre de jours et d'heures de dépassement de la valeur $135 \mu\text{g}/\text{m}^3$)

Sites	1992		1993		1994		1995		1996		1997		1998		1999	
	J	P	J	P	J	P	J	P	J	P	J	P	J	P	J	P
PUY-DE-DÔME																
<i>Agglomération clermontoise</i>																
> Lagarlaye	22	70	18	71	29	74	79	378	39	142	24	94	17	37	9	27
> Cézeaux					0	0	3	6	2	3	10	45	9	18	2	5
> Gaillard											68	240	58	183	49	134
> Delille													17	54	6	21
> Gerzat					0	0	1	1	0	0	4	32	0	0	0	0
> Gravanches	4	8	3	8	12	33	1	2	4	10	5	20	0	0	0	0
> Montferrand					20	78	7	10	7	25	9	49	7	18	7	8
> Royat					3	6	35	98	13	39	30	46	23	47	6	10
> Jaude															4	16
Issoire (juil./déc. 99)															0	0

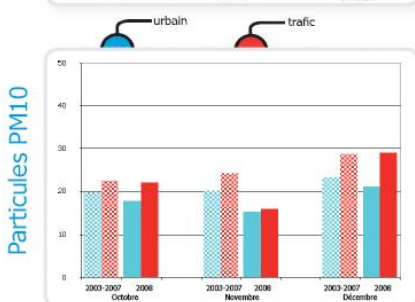
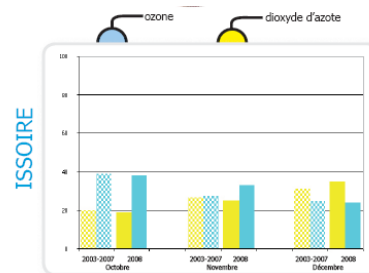
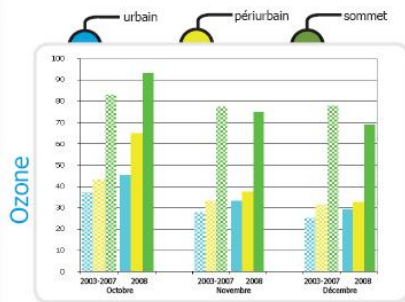
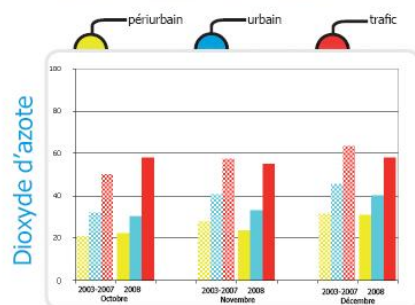
(dioxyde d'azote : nombre de jours et d'heures de dépassement de 200 µg/m³ (seuil d'information))

Sites	1992		1993		1994		1995		1996		1997		1998		1999	
	J	P	J	P	J	P	J	P	J	P	J	P	J	P	J	P
PUY-DE-DÔME																
<i>Agglomération clermontoise</i>																
> Lagarlaye		17		8	5	13	34	157	11	33	5	23	1	2	0	
> Cézeaux					0		0		0		3	4	0		0	
> Gaillard											8	40	3	10	2	4
> Delille													1	3	0	
> Gerzat					0		0		0		2	5	0		0	
> Gravanches	0		1	1	5	9	0		0		1	2	0		0	
> Montferrand					10	27	0		4	6	2	5	0		0	
> Royat					1	1	19	29	5	8	2	5	4	5	0	
> Jaude															1	1
Issoire (juil./déc. 99)															0	

LES BULLETINS TRIMESTRIELS D'ATMOAUVERGNE

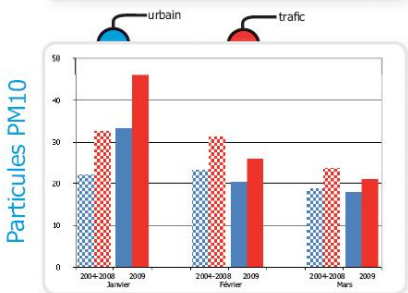
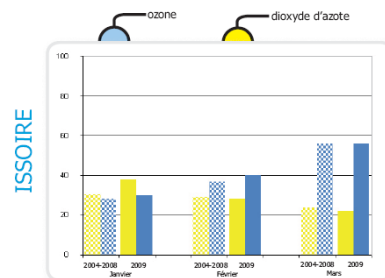
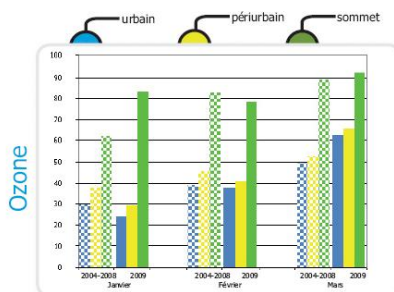
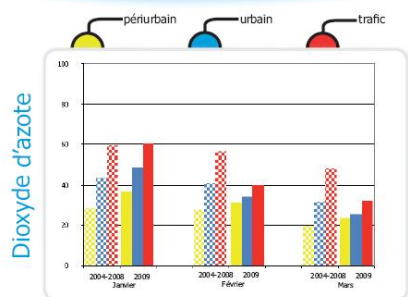
OCT / NOV / DEC 2008

AGGLOMÉRATION DE CLERMONT-FERRAND



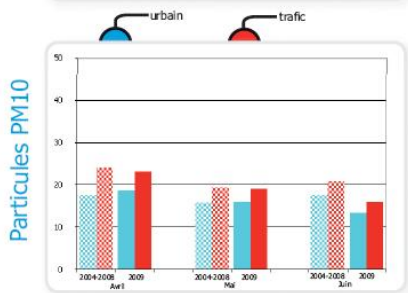
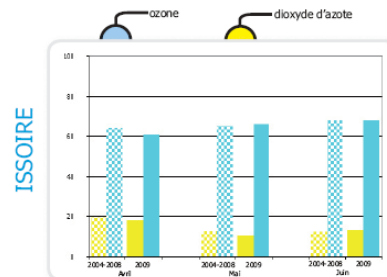
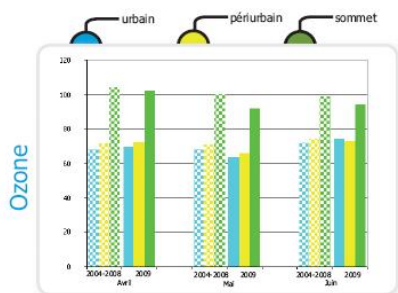
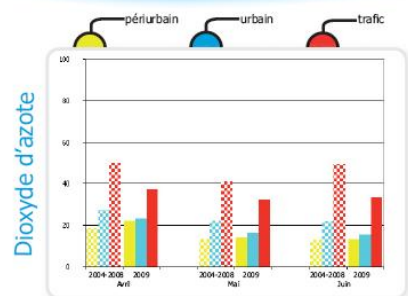
JANV / FEV / MARS 2009

AGGLOMÉRATION DE CLERMONT-FERRAND



AVRIL - MAI - JUIN 2009

AGGLOMÉRATION DE CLERMONT-FERRAND



EAU POTABLE
FICHE QUALITE DE L'ARS

QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?



2007

GESTIONNAIRES

Maitre d'ouvrage
SIVOM ISSOIRE
Exploitant
SIVOM ISSOIRE

RESSOURCES

Vous êtes alimentés par 4 captages

- ◆ FORAGE DE ROUILLAS BAS
Autorisation en cours.
- ◆ PUIITS DU CENDRE 0-5
- ◆ PUIITS DU CENDRE 6-7
- ◆ ROUILLAS BAS

TRAITEMENTS

Vous êtes alimentés par 2 traitements

- ◆ TRT DES PUIITS DU CENDRE
- ◆ TRT DU CAPT DE ROUILLAS BAS

Ces informations sont fournies par la DDASS, en application du code de la santé publique.

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change :
SIGNALÉZ LE A VOTRE
DISTRIBUTEUR

Distribution
LES MARTRES AUBIERE

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Pourcentage de conformité des 71 valeurs mesurées : 100,0% - maxi : 0 germe/100ml
Limites de qualité : 0 germes/100ml

Eau de bonne qualité.

MINÉRALISATION

18 valeurs mesurées : mini : 4,9 °F - maxi : 11,6 °F - moyenne : 8,1 °F

Références de qualité : mini : aucune maxi : aucune

Eau douce, très peu calcaire.

Cette eau peut présenter un caractère agressif vis à vis des réseaux de distribution (plomb notamment, ...).

FLUOR

3 valeurs mesurées : mini : 0,1 mg/L - maxi : 0,2 mg/L - moyenne : 0,1 mg/L

Limites de qualité : mini : aucune maxi : 1,5 mg/L

Eau peu fluorée.

Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire de fluor sous forme de sel ou de comprimés est conseillé sauf avis médical contraire. Pour les enfants de 0 à 12 mois, consulter votre médecin.

NITRATES

22 valeurs mesurées : mini : 3,6 mg/L - maxi : 7,2 mg/L - moyenne : 5,5 mg/L

Limites de qualité : mini : aucune maxi : 50 mg/L

Eau présentant peu ou pas de nitrates.

TOTAL PESTICIDES

11 valeurs mesurées : mini : 0,0 µg/l - maxi : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini : aucune maxi : 0,5 µg/l

Eau ne présentant pas de pesticides.

ARSENIC

7 valeurs mesurées : mini : 0,0 µg/l - maxi : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini : aucune maxi : 10 µg/l

Eau présentant peu ou pas d'arsenic.

CONCLUSION

RESEAU FIABLE. L'eau distribuée peut être consommée sans restriction.

Les résultats analytiques détaillés
peuvent être consultés à la mairie de votre commune.
Lire le verso pour de plus amples informations



I NSTITUT LOUISE BLANQUET SAS
LABORATOIRE DE CONTROLE DES EAUX
LABORATOIRE AGREÉ POUR LES ANALYSES HYDROLOGIQUES



Bulletin d'analyse

Demandeur de l'analyse

Adresse de facturation

DDASS DU PUY DE DOME
Service Santé Environnement
60, Avenue de l'Union Soviétique
63057 CLERMONT FERRAND

SIVOM de la Région d'ISSOIRE
Monsieur le Président
8, Avenue de la Libération
63114 COUDES

Réf : 234274

Produit : Eau de consommation humaine à la ressource (Code de la Santé Publique - articles R 1321-1 et suivants)

Prélevé à :

Commune des MARTRES DE VEYRE
Mélange des Puits du Cendre
ARRIVEE STATION TRT - Robinet

Réception au laboratoire :
Prélèvement effectué le :

22/09/2008 13:58:41
22/09/2008 09:50:00 par PISSAVY N., INSTITUT LOUISE BLANQUET (Prélèvement sous accréditation)

Analyse	Résultat	Limite de Qualité	Réalisé le	Méthode
Analyses bactériologiques				
☐ Coliformes Totaux	0 UFC/100 ml		22/09/2008	NF EN ISO 9308-1
☐ Escherichia coli	0 UFC/100 ml	x <= 20000	22/09/2008	NF EN ISO 9308-1
☐ Entérocoques	0 UFC/100 ml	x <= 10000	22/09/2008	NF EN ISO 7899-2
Analyses des traces organiques				
☐ Indice Hydrocarbures	<0,1 mg/l	x <= 1,00	22/09/2008	NF EN ISO 9377-2
☐ Aminotriazole	<0,08 µg/l		23/09/2008	Méthode ILB
☐ Pesticides organoazotés			22/09/2008	Méthode ILB
- Atrazine	<0,05 µg/l			
- Simazine	<0,05 µg/l			
- Déséthylatrazine	<0,05 µg/l			
Pesticides divers			22/09/2008	Méthode ILB
2,4-D	<0,05 µg/l			
Bentazone	<0,05 µg/l			
Mecoprop-p	<0,05 µg/l			
Triclopyr	<0,05 µg/l			
Fluroxypir (1-méthylheptil ester)	<0,05 µg/l			
2,4-MCPA	<0,05 µg/l			
Picloram	<0,05 µg/l			
Sulcotrione	<0,05 µg/l			
Pesticides divers			22/09/2008	Méthode ILB
Acétochlore	<0,05 µg/l			
Alachlore	<0,05 µg/l			
Carbofuran	<0,05 µg/l			
Clopyralid	<0,05 µg/l			
Acifluorfen	<0,05 µg/l			
Chlortoluron	<0,05 µg/l			
Diuron	<0,05 µg/l			
Diméthénamide	<0,05 µg/l			
Isoproturon	<0,05 µg/l			
Linuron	<0,05 µg/l			
Métabenzthiazuron	<0,05 µg/l			
Prosulfocarbe	<0,05 µg/l			
Trifluraline	<0,01 µg/l			
Pesticides totaux calculés	<0,06 µg/l		22/09/2008	Méthode ILB
☐ Solvants Halogénés Volatils			26/09/2008	Méthode ILB
- Trichloroéthylène	<0,50 µg/l			
- Tétrachloroéthylène	<0,50 µg/l			
- Total tetra+trichloroéthylène	<0,50 µg/l			

24 DEC. 2008
PP

Analyse	Résultat	Limite de Qualité	Réalisé le	Méthode
Glyphosate AMPA			25/09/2008	Méthode ILB
Glyphosate	< 0,070 µg/l			
AMPA	< 0,070 µg/l			
Analyses physico-chimiques				
⊙ pH à 20°C	8.80 Unités pH		22/09/2008	NF T 90-008
⊙ Conductivité à 25°C	237.0 µS/cm		22/09/2008	NF EN 27868
⊙ Chlorures	15.5 mg/l		25/09/2008	NF EN ISO 10304-1
⊙ Nitrates	4.80 mg NO3/l		25/09/2008	NF EN ISO 10304-1
⊙ Nitrites	<0.003 mg NO2/l		23/09/2008	NF EN ISO 13395
⊙ Sulfates	10.5 mg/l	x <= 250,0	25/09/2008	NF EN ISO 10304-1
⊙ Phosphore total	0.20 mg P2O5/l		22/09/2008	NF EN ISO 6878
⊙ Fluorures	0.20 mg/l		24/09/2008	NF EN ISO 10304-1
⊙ Titre Alcalimétrique (TA)	<0.1 °F		22/09/2008	Méthode ILB
Carbonates (CO3)	0.00 mg/l		22/09/2008	Calculé
⊙ Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	7.4 °F		22/09/2008	Méthode ILB
Hydrogénocarbonates (HCO3)	90.31 mg/l		23/09/2008	Calculé
⊙ T.A.C. après marbre	10.9 °F		29/09/2008	Méthode ILB
⊙ pH après marbre (à 20°C)	7.45 Unités pH		29/09/2008	NF T 90-008
⊙ Silice	22.10 mg SiO2/l		23/09/2008	NF EN ISO 16264
⊙ Ammonium	0.05 mg NH4/l	x <= 4,00	23/09/2008	NF EN ISO 11732
⊙ Calcium	19.80 mg/l		25/09/2008	NF EN ISO 7960
⊙ Magnésium	7.00 mg/l		25/09/2008	NF EN ISO 7960
⊙ Sodium	14.0 mg/l	x <= 200,0	24/09/2008	NF T 90-019
⊙ Potassium	4.2 mg/l		24/09/2008	NF T 90-019
Titre Hydrométrique Total (THT)	8.00 °F		25/09/2008	Calculé
Equilibre calco-carbonique				
Nature de l'eau	eau agressive -		30/09/2008	Calculé
pH à l'équilibre	8.64 Unités pH			
⊙ Carbone Organique Total	1.08 mg C/l	x <= 10	25/09/2008	NF EN 1484
⊙ Turbidité	<0.2 NTU		22/09/2008	NF EN ISO 7027
⊙ Oxygène dissous	3.9 mg O2/l		23/09/2008	NF EN 25813
Anhydride carbonique libre	17.4 mg CO2/l		22/09/2008	NF T 90-011

04 DEC. 2009

Analyse	Résultat	Limite de Qualité	Réalisé le	Méthode
Mesures sur le terrain				
Aspect (qualitatif)	Normal		22/09/2008	Méthode ILB
Température de l'air	9.0 °C		22/09/2008	Méthode ILB
Température de l'eau	15.0 °C	x <= 25,0	22/09/2008	Méthode ILB
Analyses de traces inorganiques				
⊙ Antimoine	<0.005 mg/l		22/09/2008	NF EN ISO 17294-2
⊙ Arsenic	<0.005 mg/l	x <= 0,100	22/09/2008	NF EN ISO 17294-2
⊙ Bore	<0.05 mg/l		23/09/2008	NF EN ISO 11885
⊙ Cadmium	<0.0005 mg/l		22/09/2008	NF EN ISO 17294-2
⊙ Fer dissous	0.006 mg/l		23/09/2008	NF EN ISO 11885
⊙ Manganèse	<0.005 mg/l		22/09/2008	NF EN ISO 11885
⊙ Nickel	<0.005 mg/l		22/09/2008	NF EN ISO 11885
⊙ Sélénium	<0.005 mg/l	x <= 0,010	22/09/2008	NF EN ISO 17294-2

Clermont-Ferrand, le 25/11/2006

Analyse validée par :
ALAMÉ Josette

Responsable de la diffusion :
ALAMÉ Josette

Page 4 de 4




ACCREDITATION
N° 1-1112
PORTEE COMMUNIQUEE
SUR DEMANDE

Remarques concernant ce rapport:

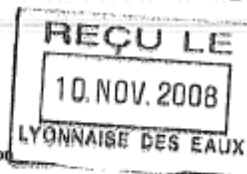
Seuls les paramètres marqués du symbole © sont couverts par l'accréditation. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. L'accréditation de la Section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Le nombre de pages est indiqué au bas de chaque feuille.

FACULTES DE MEDECINE ET DE PHARMACIE - 28, PLACE HENRI DUNANT - B.P. 38
63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 01 - FRANCE - TEL : 04 73 28 84 50 FAX : 04 73 28 84 55



I NSTITUT LOUISE BLANQUET SAS
LABORATOIRE DE CONTROLE DES EAUX
LABORATOIRE AGREÉ POUR LES ANALYSES HYDROLOGIQUES

Bulletin d'analyse



Demandeur de l'analyse

Adresse de facturation

DDASS DU PUY DE DOME
Service Santé Environnement
60, Avenue de l'Union Soviétique
63057 CLERMONT FERRAND

SIVOM de la Région d'ISSOIRE
8, Avenue de la Libération
63114 COUDES

Réf : 234275

Produit : Eau de consommation humaine au point de mise en distribution
(Code de la Santé Publique - article R 1321-1 et suivants)
Commune des MARTRES DE VEYRE
Puits du CENDRE, Station de traitement
EAU DES PUITES DU CENDRE - Sortie robinet

Prélevé à :

Réception au laboratoire :
Prélèvement effectué le :

22/09/2008 13:56:17
22/09/2008 09:15:00 par PISSAVY N., INSTITUT LOUISE BLANQUET (Prélèvement sous accréditation)

Analyse	Résultat	Limite de Qualité	Réalisé le	Méthode
Analyses bactériologiques				
☉ Coliformes Totaux	0 UFC/100 ml		22/09/2008	NF EN ISO 9308-1
☉ Escherichia coli	0 UFC/100 ml	x < 1	22/09/2008	NF EN ISO 9308-1
☉ Entérocoques	0 UFC/100 ml	x < 1	22/09/2008	NF EN ISO 7899-2
☉ Dénombrement à 22°	0 UFC/ml		22/09/2008	NF EN ISO 6222
☉ Dénombrement à 37°	0 UFC/ml		22/09/2008	NF EN ISO 6222
Analyses des traces organiques				
Aminotriazole	<0,06 µg/l		23/09/2008	Méthode ILB
☉ Pesticides organoazotés			22/09/2008	Méthode ILB
- Atrazine	<0,05 µg/l			
- Simazine	<0,05 µg/l			
- Déséthylatrazine	<0,05 µg/l			
Pesticides divers			22/09/2008	Méthode ILB
2,4-D	<0,05 µg/l			
Bentazone	<0,05 µg/l			
Mecoprop-p	<0,05 µg/l			
Triclopyr	<0,05 µg/l			
Fluroxypir (1-méthylheptil ester)	<0,05 µg/l			
2,4-MCPA	<0,05 µg/l			
Picloram	<0,05 µg/l			
Sulcotrione	<0,05 µg/l			
Pesticides divers			22/09/2008	Méthode ILB
Acétochloré	<0,05 µg/l			
Alachlore	<0,05 µg/l			
Carbofuran	<0,05 µg/l			
Clopyralid	<0,05 µg/l			
Acifénifén	<0,05 µg/l			
Chlortoluron	<0,05 µg/l			
Diuron	<0,05 µg/l			
Diméthénamide	<0,05 µg/l			
Isochloruron	<0,05 µg/l			
Linuron	<0,05 µg/l			
Métabenzthiazuron	<0,05 µg/l			
Prosaflucarbe	<0,05 µg/l			
Trifluraline	<0,01 µg/l		22/09/2008	Méthode ILB
Pesticides totaux calculés	<0,08 µg/l			Calculé
Acrylamide	<0,10 µg/l		23/09/2008	Méthode ILB
☉ Benzène	<0,5 µg/l		09/10/2008	NF ISO 11423-1
☉ Bromates	<1,0 µg/l		25/09/2008	Méthode ILB

24 DEC. 2008
x <= 1,0
x <= 10,0

Analyse	Résultat	Limite de Qualité	Réalisé le	Méthode
⊙ Solvants Halogénés Volatils			09/10/2008	Méthode ILB
- Trichloroéthylène	<0,50 µg/l			
- Tétrachloroéthylène	<0,50 µg/l			
- 1,2-Dichloroéthane	<0,50 µg/l	x <= 3,00		
- Total tétra-trichloroéthylène	<0,50 µg/l	x <= 10,0		
⊙ Tri-Halo-Méthanés			09/10/2008	Selon EPA 524-2
- Chloroforme	<0,50 µg/l			
- Bromodichlorométhane	<0,50 µg/l			
- Chlorodibromométhane	<0,50 µg/l			
- Bromoforme	<0,50 µg/l			
- Total	<0,50 µg/l	x <= 100		
⊙ Chlorure de vinyle	<0,30 µg/l	x <= 0,50	09/10/2008	Méthode ILB
⊙ Epichlorhydrine	<0,1 µg/l	x <= 0,10	23/08/2008	NF EN 14207
Glyphosate AMPA			25/09/2008	Méthode ILB
Glyphosate	< 0,070 µg/l			
AMPA	< 0,070 µg/l			

Analyse	Résultat	Limite de Qualité	Réalisé le	Méthode
Analyses physico-chimiques				
⊙ pH à 20°C	6,85 Unités pH		22/09/2008	NF T 90-008
⊙ Conductivité à 25°C	236,0 µS/cm		22/09/2008	NF EN 27888
⊙ Chlorures	17,2 mg/l		25/09/2008	NF EN ISO 10304-1
⊙ Nitrates	4,80 mg NO3/l	x <= 50	25/09/2008	NF EN ISO 10304-1
⊙ Nitrites	<0,003 mg NO2/l	x <= 0,500	23/09/2008	NF EN ISO 13395
⊙ Sulfates	10,5 mg/l		25/09/2008	NF EN ISO 10304-1
⊙ Fluorures	0,20 mg/l	x <= 1,50	24/09/2008	NF EN ISO 10304-1
⊙ Titre Alcalimétrique (TA)	<0,1 °F		22/09/2008	Méthode ILB
Carbonates (CO3)	0,00 mg/l		22/09/2008	Calculé
⊙ Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	8,1 °F		22/09/2008	Méthode ILB
Hydrogencarbonates (HCO3)	96,85 mg/l		23/09/2008	Calculé
⊙ T.A.C. après marbre	9,0 °F		29/09/2008	Méthode ILB
⊙ pH après marbre (à 20°C)	7,30 Unités pH		29/09/2008	NF T 90-008
⊙ Ammonium	0,10 mg NH4/l		23/09/2008	NF EN ISO 11732
⊙ Calcium	19,50 mg/l		25/09/2008	NF EN ISO 7980
⊙ Magnésium	7,00 mg/l		25/09/2008	NF EN ISO 7980
⊙ Sodium	13,8 mg/l		24/09/2008	NF T 90-019
⊙ Potassium	4,2 mg/l		24/09/2008	NF T 90-019
Titre Hydrotimétrique Total (THT)	8,00 °F		25/09/2008	Calculé
Equilibre calco-carbonique			30/09/2008	Calculé
Nature de l'eau	eau agressive -			
pH à l'équilibre	6,45 Unités pH			
⊙ Carbone Organique Total	1,19 mg C/l		25/09/2008	NF EN 1484
⊙ Turbidité	<0,2 NTU	x <= 2,0	22/09/2008	NF EN ISO 7027
⊙ Cyanures totaux	<10,0 µg/l			NF EN ISO 14403
Anhydride carbonique libre	18,5 mg CO2/l		22/09/2008	NF T 90-011
Analyses de radioactivité (analyses sous traitées)				
Activité Beta Résiduelle	0,03 Bq/L		03/10/2008	calcul
Activité Alpha Globale	<0,03 Bq/L		03/10/2008	NF M 60-801
Activité Beta Globale	0,15 Bq/L		03/10/2008	NF M 60-800
Activité Potassium 40	0,12 Bq/L		25/09/2008	calcul
Activité volumique Tritium	<8,30 Bq/L	x <= 100	02/10/2008	NF M 60-802-1
Dose Totale Indicative	<0,1 mSv/an	x <= 0,10	07/10/2008	Calcul

Analyse	Résultat	Limite de Qualité	Réalisé le	Méthode
Mesures sur le terrain				
Aspect (qualitatif)	Normal		22/09/2008	Méthode ILB
Ⓞ pH	6,80 Unités pH		22/09/2008	NF T 90-008
Ⓞ Chlore résiduel total	<0,10 mg/l		22/09/2008	Méthode ILB
Ⓞ Chlore résiduel libre	<0,10 mg/l		22/09/2008	Méthode ILB
Température de l'air	7,0 °C		22/09/2008	Méthode ILB
Température de l'eau	15,3 °C		22/09/2008	Méthode ILB
Ⓞ Bioxyde de chlore	0,50 mg Cl ₂ /l		22/09/2008	Méthode ILB
Ⓞ Chlorite	216,0 µg/l		22/09/2008	Méthode ILB
Analyses de traces inorganiques				
Ⓞ Aluminium	0,013 mg/l		22/09/2008	NF EN ISO 11885
Ⓞ Arsenic	<0,005 mg/l	x <= 0,010	22/09/2008	NF EN ISO 17294-2
Ⓞ Baryum	<0,050 mg/l	x <= 0,070	23/09/2008	NF EN ISO 11885
Ⓞ Bore	<0,05 mg/l	x <= 1,000	23/09/2008	NF EN ISO 11885
Ⓞ Fer	0,109 mg/l		22/09/2008	NF EN ISO 11885
Ⓞ Manganèse	<0,005 mg/l		22/09/2008	NF EN ISO 11885
Ⓞ Mercure	<0,0002 mg/l	x <= 0,0010	23/09/2008	NF EN 1483
Ⓞ Sélénium	<0,005 mg/l	x <= 0,010	22/09/2008	NF EN ISO 17294-2

Remarques et Conclusions

REFERENCES DE QUALITE: Température <25°; Chlorites <200

Clermont-Ferrand, le 05/11/2008

Analyse validée par :
ALAMÉ Josette

Responsable de la diffusion :
ALAMÉ Josette

Page 5 de 5



ACCREDITATION
N° 1-1112
PORTEE COMMUNIQUEE
SUR DEMANDE

Remarques concernant ce rapport:

Seuls les paramètres marqués du symbole Ⓞ sont couverts par l'accréditation. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. L'accréditation de la Section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Le nombre de pages est indiqué au bas de chaque feuillet.

FACULTES DE MEDECINE ET DE PHARMACIE - 28, PLACE HENRI DUNANT - B.P. 38
63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 01 - FRANCE - TEL : 04 73 28 84 50 FAX : 04 73 28 84 55

**LES EAUX PLUVIALES –
SOLUTIONS COMPENSATOIRES DANS LE CADRE D'UNE POURSUITE DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

Source : Guide méthodologique pour la prise en compte des eaux pluviales dans les projets d'aménagement, CETE sud ouest, Missions et délégations inter services de l'eau, 2002.

AIDE AU CHOIX DE LA SOLUTION LA MIEUX ADAPTEE

TYPES DE SOLUTION	TYPES D'OPERATION						
	Maison individuelle	Résidence verticale	Habitation location HLM	Lotissement habitation	Bâtiment industriel	Lotissement industriel	Domaine public voirie
Tranchées d'infiltration (1)	++	++	+ (2)	+++	+ (3)	+ (3)	++ (2)
Chaussées à structure réservoir	+	+++	++	+++	- (4)	- (4)	++ (4)
Bassins secs	- (5)	- (5)	+ (5)	+++	++	++	+
Bassins en eau	- (5)	- (5)	+ (5)	+++	++	++	++
Puits d'infiltration (1)	++	+	+	++	-	-	-
Toits stockants	++	+++	+++	+++	+++ (3)	+++ (3)	-
Noues	-	-	+	+++	-	-	+ (6)

(1): suivant la géologie, la topographie et les textes réglementaires de zonage

(2): en soignant l'entretien et en évitant des pratiques pouvant endommager la structure

(3): uniquement pour les eaux non susceptibles d'être polluées (toit stockant)

(4): problèmes liés aux poids lourds

(5): problèmes liés aux coûts fonciers

(6): concerne les zones à faible circulation.

**LE COUT DES DIFFERENTES TECHNIQUES COMPENSATOIRES
(Hors foncier 1999)**

TECHNIQUE	COUT	ENTRETIEN NETTOYAGE	OBSERVATIONS
Terrasses	Pas de surcoût		
Tranchées ou fossés drainants	30,5 à 38 €/m3 terrassement + remplissage + géotextile	0,3 à 0,46 €/m3/an	Suivant la structure de la surface
Puits d'infiltration	3 €/m3 de surface assainie	1,56 €/m3 de surface assainie	
Noues	3 à 15 €/m3 stocké ou 15 à 30 € le ml	Curage tous les 10 ans Entretien espaces verts	
Dalles béton gazon	15 €/m3		
Chaussées-réservoirs	33,5 à 67 €/m3	0,15 à 0,75 €/m3/an	Durée de vie enrobé 10 à 15 ans
Bassin en eau	9 à 60 €/m3	0,15 à 0,45 €/m3	6 à 7 % des investissements en GC
Bassins en béton couvert	150 à 530 €/m3		
Bassin en béton non couvert	76 à 150 €/m3 70 % GC 30 % équipement	GC 1,5 % des investissements/an	30 ans
Bassin sec	9 à 90 €/m3 rural ↔ urbain	0,3 à 1,5 €/m3/an	
Structure alvéolaire	150 à 230 €/m3	0,3 à 1,5 €/m3/an	

LES ENERGIES

ADUHME 2008

Département du Puy de Dôme

Observatoire des énergies

Choisissez le nom de votre Intercommunalité

CC Gergovie Val d'Allier Communauté

Observatoire des énergies

Département du Puy-de-Dôme



CONSOMMATIONS ET PRODUCTIONS D'ENERGIE PAR INTERCOMMUNALITE
(Chiffres indicatifs)

Intercommunalité :

CC Gergovie Val d'Allier Communauté

Rappels :

1 kWh : énergie consommée par un appareil de 1000 W pendant 1 heure

1 MWh = 1 000 kWh

1 teq CO2 = 1 tonne équivalent CO2 = contribution à l'effet de serre de l'ensemble des gaz émis rapportée en termes d'émissions de CO2



05/12/2008

Département du Puy de Dôme

1/6

ADUHME 2008

Observatoire des énergies

PRÉSENTATION

Intercommunalité	CC Gergovie Val d'Allier Communauté	
Nombre Habitants (2005)	18 877	
Nombre logements (2005)	7 808	
dont logements sociaux	162	
Nombre logements taxe d'habitation	7 646	
Superficie totale (ha)	7 711	
Superficie boisée (ha)	1 037	13%

CONSOMMATIONS ENERGETIQUES ET EMISSION DE CO2 DE L'INTERCOMMUNALITE

Energie	Consommations d'énergie			TOTAL	Emissions teqCO2			TeqCO2
	MWh/an	MWh/hab.an	%		teqCO2/an	teqCO2/hab.an	%	
TOTAL	283 575	15	100%	51 448	3	100%		
Résidentiel	172 250	9	61%	25 484	1	50%		
Industrie	17 416	1	6%	2 862	0	6%		
Tertiaire	33 867	2	12%	6 308	0	12%		
Agriculture	1 908	0	1%	470	0	1%		
Transports	58 134	3	21%	16 324	1	32%		

PRODUCTIONS ENERGETIQUES DE L'INTERCOMMUNALITE

	Productions d'énergie		
	MWh/an	MWh/hab.an	%
TOTAL	44 027	2,3	100%
Solaire Thermique	78	0,0	0%
Solaire Photovoltaïque	0	0,0	0%
Bois énergie Collectif	0	0,0	0%
Bois énergie Individuel	43 949	2,3	100%
Biogaz	0	0,0	0%
Hydraulique	0	0,0	0%
Cogénération	0	0,0	0%
Eolien	0	0,0	0%

6 commune(s) avec potentiel

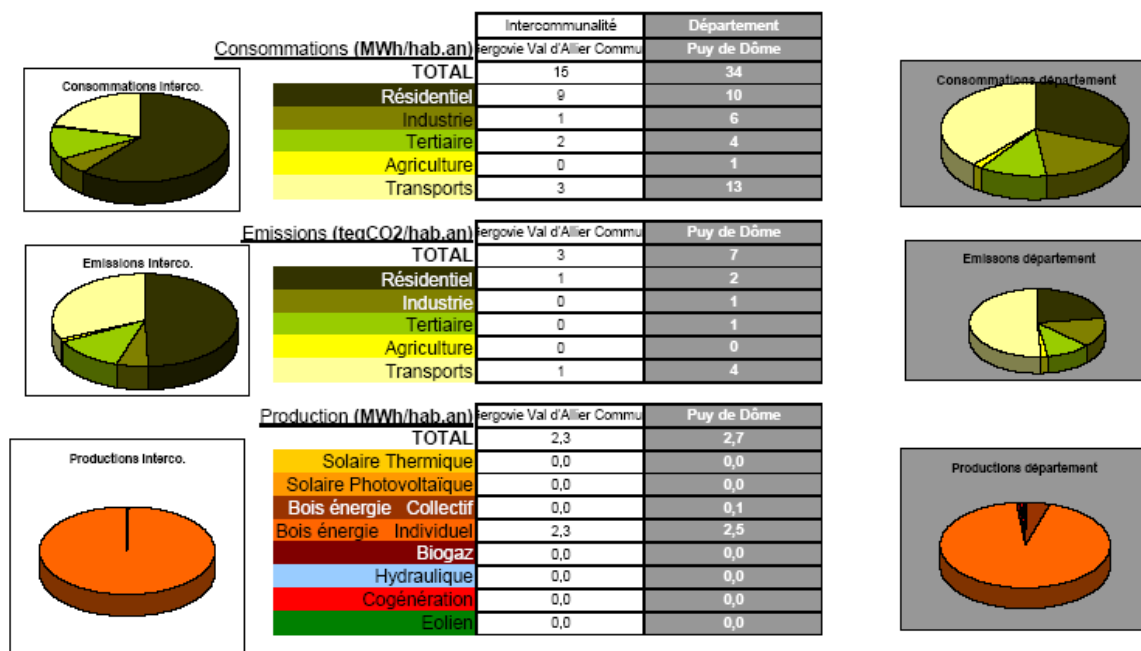
DEPENDANCE ENERGETIQUE	84%
Département	92%

Coût total CA énergie territoriales	26,0
millions d'Euros	
Département	2060,8

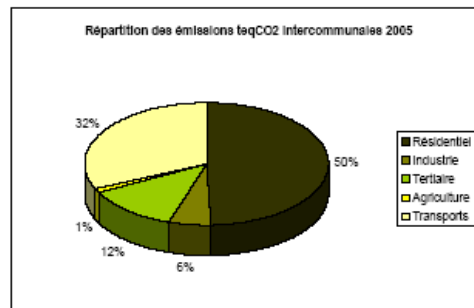
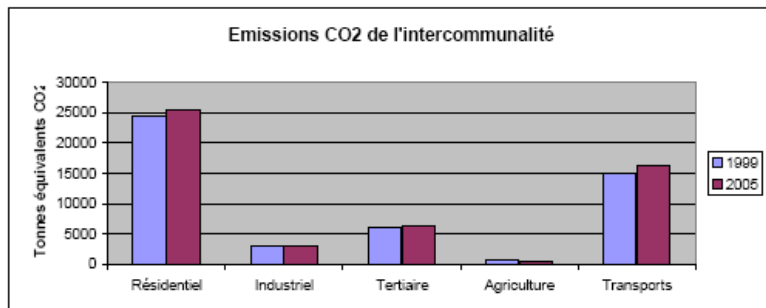
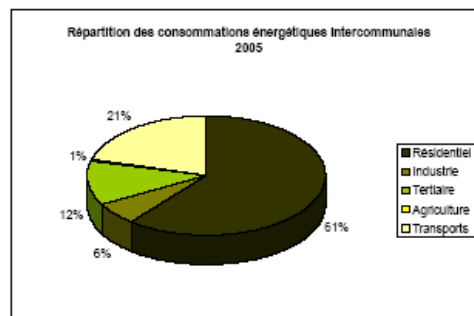
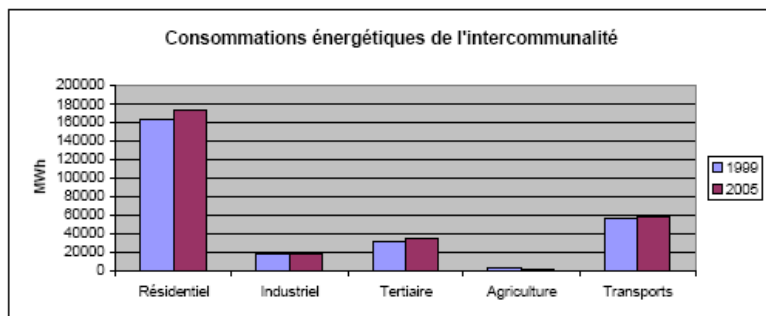
05/12/2008

2/6

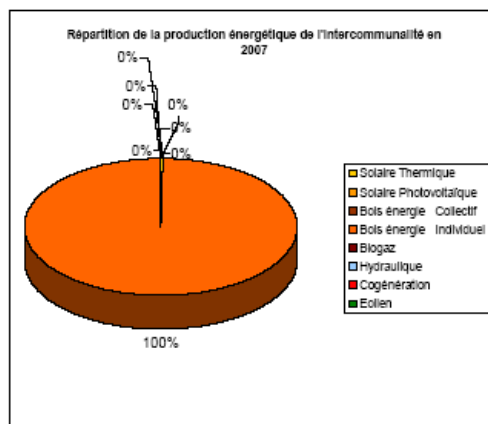
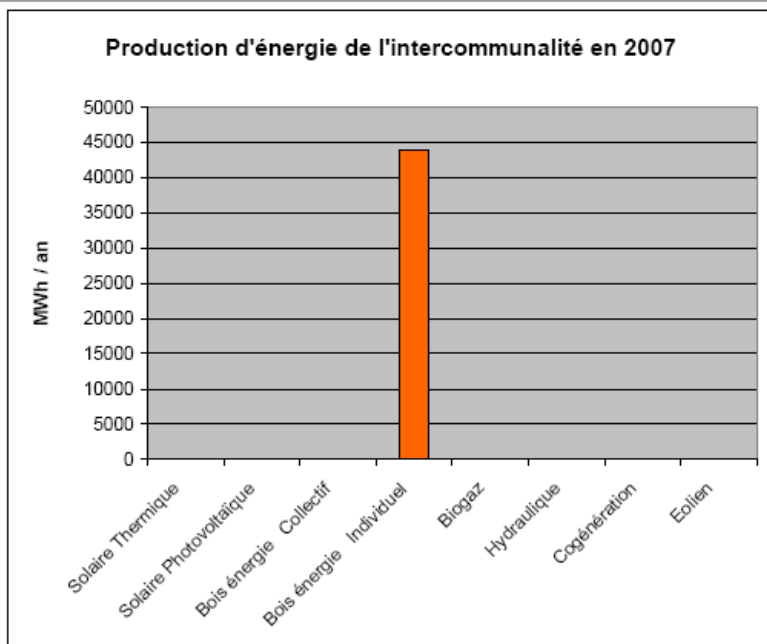
COMPARATIFS ENERGETIQUES



CONSOMMATIONS ENERGETIQUES ET PRODUCTION DE CO2 DE L'INTERCOMMUNALITE

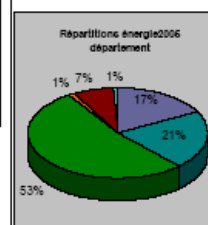
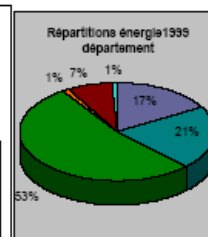
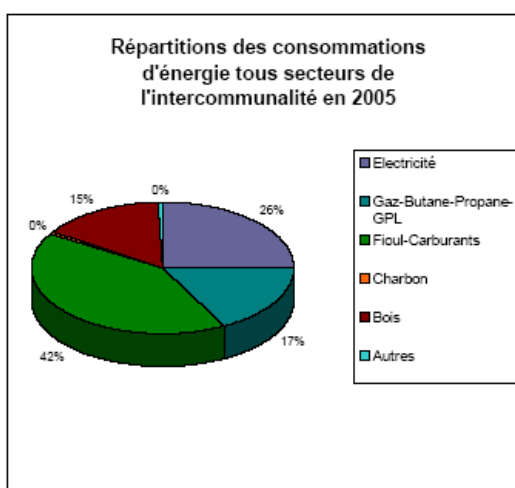
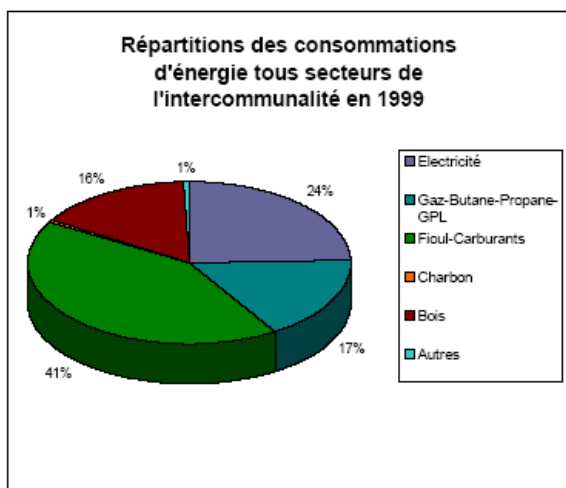


PRODUCTIONS ENERGETIQUES DE L'INTERCOMMUNALITE



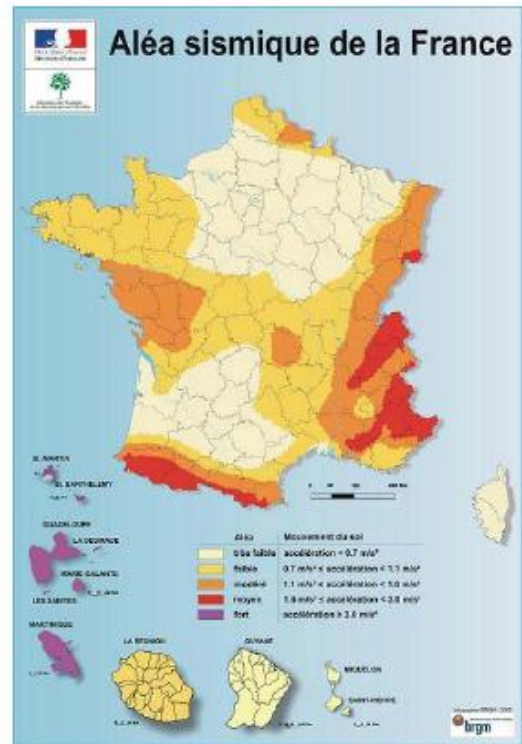
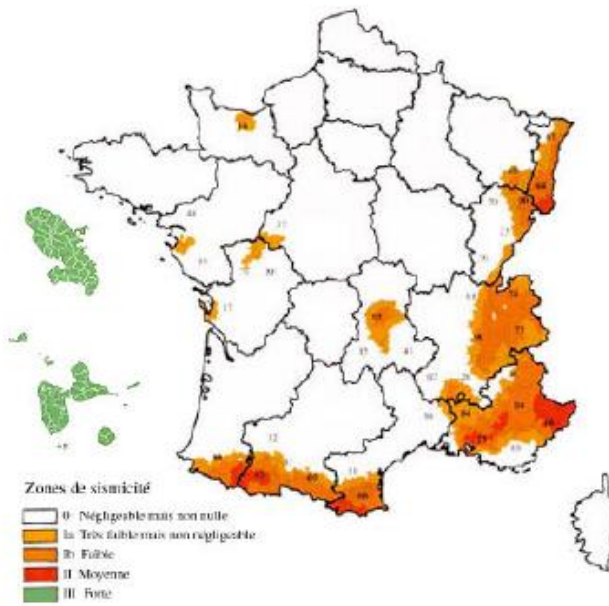
CONSUMMATIONS ENERGETIQUES DE L'INTERCOMMUNALITE PAR TYPE D'ENERGIE

TOUS LES SECTEURS



LE RISQUE SISMIQUE

1 - Zones de sismicité actuelles – décret de 1991



2 - Nouvelle carte

novembre 2005

LES DEPLACEMENTS
 PARC RELAIS DES MARTRES DE VEYRE DANS LE CADRE DU P.D.U.

7.4 Les Martres de Veyre

Critères	Evaluation				Remarques
	--	-	+	++	
Environnement urbain					Située en centre-ville avec commerces et services municipaux
Proximité de grands pôles					Mairie, poste, commerces, salle des fêtes
Stationnement autour du site (réglementation et potentiel)					Stationnement gratuit et aménagé : - 1 parking de 26 places - 1 parking de 50 places (anciennement zone fret) - zone de dépose minute de 4 places devant la gare - stationnement gratuit sur voirie (autour de la salle des fêtes) dans un rayon de 100 mètres autour du site (78 places pour 52 véhicules)
Distance site - Centre Ville					Gare située à 1 km du cœur de ville
Grands axes routiers à proximité					Directement connectée au réseau routier (D 225)
Facilité d'accès en voiture particulière					Gare pas bien indiquée depuis le centre-ville
Type de TC					TCI - Réseau Transdôme (ligne 40), déficit d'informations
Proximité des lignes TC					Directement connecté, gare routière aménagée
Nombre d'arrêts sur le site et à proximité					2
Accessibilité en TC (quartiers ou villes desservis / liaison au Centre-Ville)					Manque d'informations (horaires, direction,...)
Qualité des cheminements (site <> TC)					Corrects, passage piéton balisé



Synthèse : Le stationnement à proximité de la gare des Martres de Veyre est important, puisque l'on recense un taux d'occupation de 76% dans un rayon de 100 mètres. Les 2 parkings, situés directement à côté du bâtiment voyageurs, sont quasiment saturés. L'intermodalité VP/Train est donc déjà bien réalisée dans la pratique. La gare et les parkings sont connectés au réseau routier départemental ainsi qu'au TCI. Toutefois, l'information multimodale est insuffisante, voire absente.



GERGOVIE VAL D'ALLIER
communauté

AIDE À LA RESTAURATION DE FAÇADES ET TOITURES

Corent, Les Martres-de-Veyre, Mirefleurs, Orcet, La Roche Blanche,
La Roche Noire, St-Georges, St-Maurice, La Sauvetat et Veyre-Monton.

Opération menée par la Communauté de communes dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle des préconisations de sa charte architecturale et paysagère. Partenaires : Conseils Général et Régional.

Objetif : permettre la préservation des caractéristiques architecturales des centres anciens, via un conseil architectural gratuit et une aide financière, destinés aux propriétaires, bailleurs ou occupants.

1. BÂTIMENTS ÉLIGIBLES

Ils doivent être situés en zone UD (centre-bourgs) des POS/PLU des 10 communes et être **visibles du domaine public**.

Peuvent bénéficier du conseil architectural + subvention :

- ✓ bâtiments privés à usage d'habitation de plus de 50 ans,
- ✓ bâtiments privés à usage mixte (activité professionnelle + logement) de plus de 50 ans.

Peuvent bénéficier du conseil architectural seul :

- ✓ bâtiments publics (valeur d'exemple).

Sont exclus :

- ✓ bâtiments à usage exclusivement professionnel,
- ✓ constructions neuves.

2. TRAVAUX SUBVENTIONNABLES FAÇADES (ET PIGNONS)

Obligation de présenter un projet global avec tous les éléments qui composent la façade, même si certains, jugés corrects, ne seront pas traités.

- * traitement des murs,
- * traitement des chaînages verticaux et bandeaux horizontaux,
- * peintures sur menuiseries, dont volets et débords de toitures,
- * traitement des serrureries et ferronneries (fer ou fonte),
- * traitement des soubassements,
- * traitement des clôtures,
- * traitement des murets d'accompagnement,
- * gouttières et chéneaux visibles,
- * perrons et emmarchements extérieurs ...

TOITURES

Obligation de prévoir un dispositif de collecte des eaux pluviales.

- * fourniture et pose de tuiles rondes romanes ou tuiles canales de couleur terre cuite rouge.
- * fourniture et pose de gouttières en zinc ou cuivre.

↳ **Sont exclus du bénéfice de l'aide :**

- les traitements végétaux,
- les bardages (systèmes de parement ou protection fixés sur ossature secondaire),
- les vêtements (systèmes constitués d'une isolation thermique groupée avec une protection extérieure).

3. CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE

- Respect des prescriptions des nuanciers (couleurs, matériaux, techniques) établis pour chaque commune et consultables en mairie ou au Siège de Gergovie Val d'Allier Communauté,
- respect des prescriptions architecturales de l'architecte-conseil de la collectivité,
- respect de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (si nécessaire),
- réalisation des travaux par un professionnel attitré,
- non commencement des travaux avant obtention des accords de subvention et autorisation d'urbanisme,
- réalisation des travaux dans les délais impartis,
- un seul dossier par bâtiment,
- un seul dossier par an et par propriétaire.

4. MONTANT DES SUBVENTIONS

Le financement s'effectue selon un principe de parité entre les partenaires :

- ✓ 30% du montant HT des travaux subventionnables (base : devis de l'artisan),
- ✓ subvention plafonnée à 3000 € par façade et 1500 € par toiture.

5. PROCÉDURE À SUIVRE

1. Prendre contact avec la Communauté de communes pour convenir d'un RDV sur site,
2. Visite organisée sous 8 à 12 semaines en présence du demandeur, de son artisan, de l'architecte-conseil, d'un élu de la commune concernée et d'un élu de la Communauté de communes.

[Objectif : établir, d'un commun accord, une fiche de prescription des travaux à réaliser (couleurs, matériaux, techniques), signée par toutes les parties concernées.]

3. Transmission, par le demandeur à la Communauté de communes, du dossier de demande de subvention (à retirer en mairie ou donné le jour de la visite) comprenant : une demande datée et signée, une copie de la fiche de prescription, le devis détaillé de l'artisan + son n° RCS ou Chambre des métiers, un RIB ou RIP, les références cadastrales du bâtiment, des photos du projet. Transmission en mairie de l'autorisation d'urbanisme + fiche de prescription annexée.
4. Instruction du dossier avant accord de subvention par la Communauté de communes et ses partenaires.
5. Réalisation des travaux : délai de 18 mois **après** obtention des arrêtés des collectivités et autorisation d'urbanisme.
6. Versement de la subvention sur présentation de **facture acquittée + photo, et après une contre visite** afin de vérifier le respect des prescriptions.

CONTACT : GERGOVIE VAL D'ALLIER COMMUNAUTÉ

Tél. 04 73 39 62 00 - fax. 04 73 39 62 01 - gva.communaute@wanadoo.fr
ZA Le Pra de Serre - 63960 Veyre-Monton

I.P.N.S.



Les Martres-de-Veyre
(63214 - Commune)

Chiffres clés

Enquête annuelle de recensement 2006

Page 1 / 2

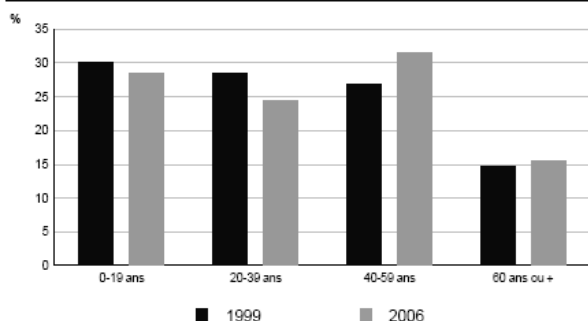
Population

	2006	1999
Population	3 949	3 911
Part des hommes (%)	48,5	49,6
Part des femmes (%)	51,5	50,4

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

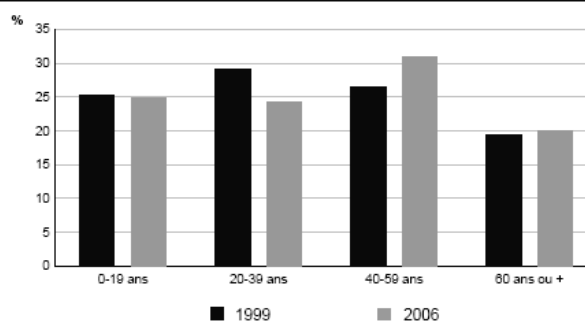
Depuis 1999, la population a augmenté de 38 habitants, soit une progression de 1,0%.

Répartition des hommes selon l'âge



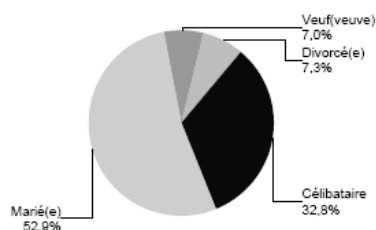
Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Répartition des femmes selon l'âge



Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Etat matrimonial en 2006 des 15 ans ou plus



Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
Exploitation principale

Lieu de résidence 5 ans auparavant

	2006
Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant :	3 703
la même région (%)	95,7
la même commune (%)	78,6
le même logement (%)	68,7
une autre région ou à l'étranger (%)	4,3

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
Exploitation principale

Type d'activité

	2006	1999
Population	3 949	3 911
Actifs	1 969	1 830
Actifs occupés (%)	45,9	42,0
Chômeurs (%)	3,9	4,8
Inactifs	1 980	2 081
Retraités ou pré-retraités (%)	17,5	15,1
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (%)	8,6	9,3
Autres inactifs (%)	24,0	28,8

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

Population active

	2006	1999
Population active (15-64 ans)	1 958	1 821
Population active occupée	1 803	1 634
Chômeurs	155	187
Taux d'activité (%)	73,6	70,3
Taux de chômage (%)	7,9	10,3

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006
RP99 - Exploitations principales

RP99 = recensement de la population de 1999

© Insee

Juin 2007

INSEE – RECENSEMENT 2006



Les Martres-de-Veyre
(63214 - Commune)

Chiffres clés

Enquête annuelle de recensement 2006

Page 2 / 2

Composition des ménages

	2006	1999
Nombre de ménages	1 567	1 463
Part des ménages d'une personne (%)	25,3	24,3
Part des ménages dont la personne de référence est active (%)	66,3	66,6
Nombre moyen de personnes par ménage	2,5	2,6

Depuis 1999, la commune compte 104 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 7,1%.

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

Catégories de logements

	2006	1999
Ensemble des logements	1 750	1 626
Résidences principales	1 567	1 463
Part dans l'ensemble des logements (%)	89,5	90,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	13	30
Logements vacants	170	133

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

La commune compte 124 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 7,6%.

Parc des résidences principales

	2006	1999
Ensemble des résidences principales	1 567	1 463
dont		
- part des maisons (%)	82,4	83,2
- part des appartements (%)	17,4	15,1

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

Caractéristiques des résidences principales

	2006	1999
Ensemble des résidences principales	1 567	1 463
Part des propriétaires (%)	69,9	68,7
Part des locataires (%)	28,0	28,2
Part des résidences principales achevées avant 1949 (%)	27,4	32,0
Part des résidences principales achevées depuis 1999 (%)	10,1	///

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

Ancienneté d'emménagement

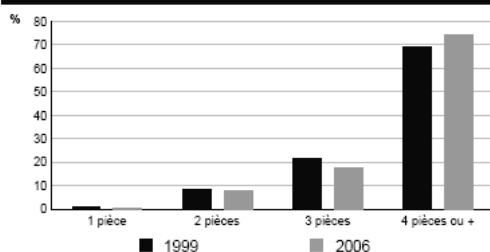
	2006
Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale :	
- depuis moins de 5 ans (%)	30,3
- de 5 à 9 ans (%)	17,7
- 10 ans ou plus (%)	52,0
Ancienneté moyenne d'emménagement (années)	15

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - Exploitation principale

Equipement des ménages

	2006	1999
Nombre de ménages	1 567	1 463
Part des ménages occupant un logement équipé d'une installation sanitaire (%)	99,7	98,5
Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%)	88,3	87,2

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

Nombre de pièces des résidences principales

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

Nombre moyen de pièces

	2006	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	4,3	4,1
Nombre moyen de pièces par maison	4,5	4,3
Nombre moyen de pièces par appartement	3,1	3,2

Sources : Insee, Enquête annuelle de recensement 2006 - RP99 - Exploitations principales

RP99 = recensement de la population de 1999

© Insee

Juin 2007



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Mise à jour le 30 juin 2011

Chiffres clés

Évolution et structure de la population

Géographie au 01/01/2010

POP T1M - Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2008
Population	2 293	2 633	2 615	3 151	3 911	3 980
Densité moyenne (hab/km2)	247,1	283,7	281,8	339,5	421,4	428,9

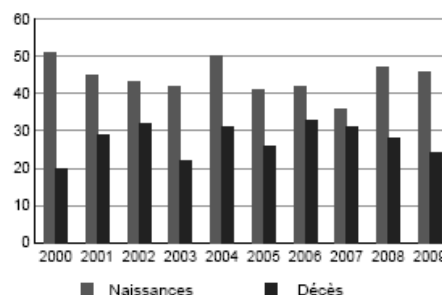
Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2008 exploitations principales.

POP T2M - Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008
Variation annuelle moyenne de la population en %	+2,0	-0,1	+2,4	+2,4	+0,2
- due au solde naturel en %	+0,8	+0,1	+0,5	+0,3	+0,4
- due au solde apparent des entrées sorties en %	+1,2	-0,2	+1,9	+2,1	-0,2
Taux de natalité en ‰	18,4	12,5	13,8	11,2	11,2
Taux de mortalité en ‰	10,6	11,3	9,3	7,9	6,9

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2008 exploitations principales - État civil.

POP G1 - Naissances et décès



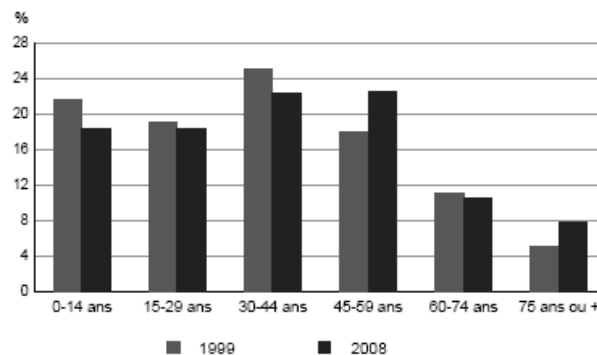
Source : Insee, État civil.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2008

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	1 926	100,0	2 054	100,0
0 à 14 ans	360	18,7	373	18,2
15 à 29 ans	398	20,7	333	16,2
30 à 44 ans	418	21,7	469	22,8
45 à 59 ans	442	22,9	457	22,3
60 à 74 ans	205	10,7	216	10,6
75 à 89 ans	100	5,2	187	9,1
90 ans ou plus	3	0,2	19	0,9
0 à 19 ans	538	27,9	498	24,2
20 à 64 ans	1 168	60,5	1 216	59,2
65 ans ou plus	224	11,6	341	16,6

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

POP G2 - Population par grande tranche d'âge



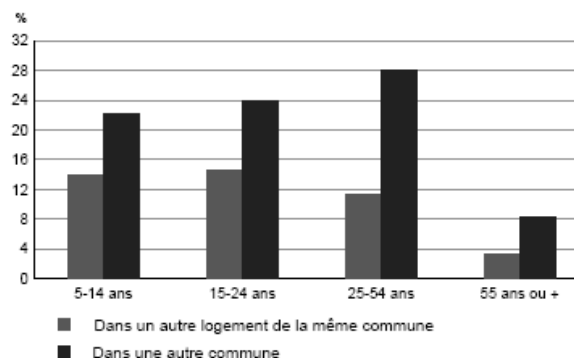
Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

POP T4M - Lieu de résidence 5 ans auparavant

	2008	%
Personnes de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant	3 737	100,0
Le même logement	2 567	68,7
Un autre logement de la même commune	371	9,9
Une autre commune du même département	602	16,1
Un autre département de la même région	37	1,0
Une autre région de France métropolitaine	158	4,2
Un Dom	0	0,0
Hors de France métropolitaine ou d'un Dom	2	0,1

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

POP G3 - Part en 2008 des personnes qui résidaient dans un autre logement 5 ans auparavant selon l'âge



Source : Insee, RP2008 exploitation principale.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Mise à jour le 30 juin 2011

Chiffres clés

Évolution et structure de la population

Géographie au 01/01/2010

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2008	%	1999	%
Ensemble	3 246	100,0	3 096	100,0
Agriculteurs exploitants	8	0,3	20	0,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	117	3,6	108	3,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	197	6,1	116	3,7
Professions intermédiaires	475	14,6	356	11,5
Employés	674	20,8	628	20,3
Ouvriers	517	15,9	604	19,5
Retraités	761	23,5	588	19,0
Autres personnes sans activité professionnelle	495	15,3	676	21,8

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2008

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	1 503	1 743	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	8	0	0,0	0,2	0,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	101	16	1,6	5,6	1,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	141	57	1,7	10,0	2,3
Professions intermédiaires	239	236	5,1	23,0	6,3
Employés	77	597	14,1	31,2	8,2
Ouvriers	460	57	20,5	21,5	5,6
Retraités	346	416	0,0	0,5	68,2
Autres personnes sans activité professionnelle	130	365	57,0	8,0	7,5

Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Chiffres clés

Couples - Familles - Ménages

Mise à jour le 30 juin 2011

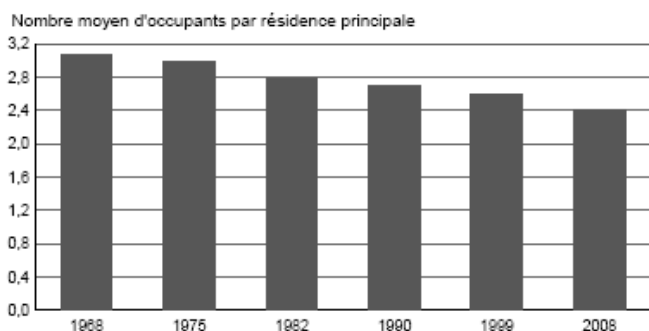
Géographie au 01/01/2010

FAM T1 - Ménages selon la structure familiale

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2008	%	1999	%	2008	1999
Ensemble	1 607	100,0	1 460	100,0	3 865	3 772
Ménages d'une personne	426	26,5	352	24,1	426	352
- hommes seuls	149	9,3	132	9,0	149	132
- femmes seules	277	17,2	220	15,1	277	220
Autres ménages sans famille	37	2,3	24	1,6	93	48
Ménages avec famille(s)	1 145	71,2	1 084	74,2	3 346	3 372
dont la famille principale est :						
- un couple sans enfant	476	29,6	376	25,8	987	768
- un couple avec enfant(s)	571	35,5	608	41,6	2 089	2 348
- une famille monoparentale	97	6,1	100	6,8	269	256

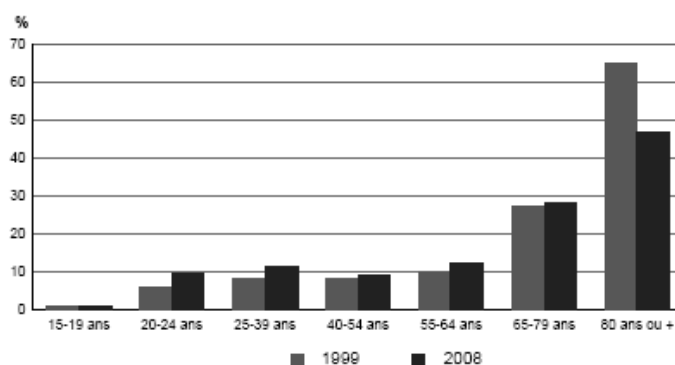
Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.

FAM G1M - Évolution de la taille des ménages



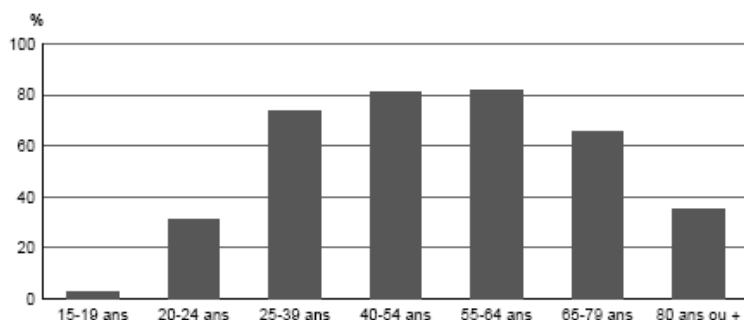
Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremets - RP1999 et RP2008 exploitations principales.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



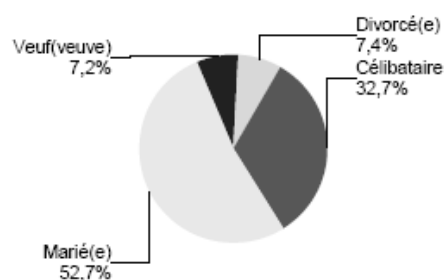
Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

FAM G3 - Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre en couple selon l'âge en 2008



Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

FAM G4 - État matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus en 2008



Source : Insee, RP2008 exploitation principale.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Chiffres clés

Couples - Familles - Ménages

Mise à jour le 30 juin 2011

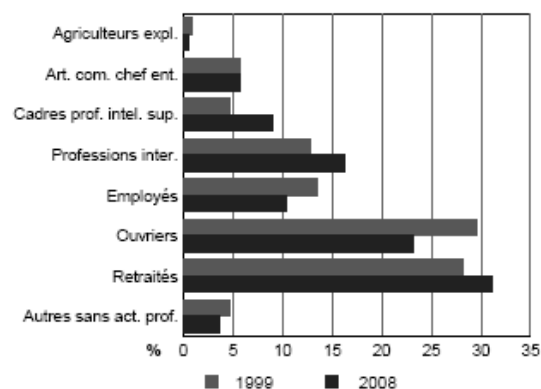
Géographie au 01/01/2010

FAM T2 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2008

FAM G5 - Ménages selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence

	Ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	1 607	100,0	3 865	100,0
Agriculteurs exploitants	8	0,5	20	0,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	93	5,8	283	7,3
Cadres et professions intellectuelles sup.	145	9,0	435	11,3
Professions intermédiaires	261	16,3	672	17,4
Employés	168	10,5	402	10,4
Ouvriers	373	23,2	1 041	26,9
Retraités	501	31,1	889	23,0
Autres pers. sans activité professionnelle	58	3,6	122	3,2

Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire.



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.

FAM T3 - Composition des familles

	2008	%	1999	%
Ensemble	1 160	100,0	1 092	100,0
Couples avec enfant(s)	575	49,6	608	55,7
Familles monoparentales :				
hommes seuls avec enfant(s)	12	1,1	28	2,6
femmes seules avec enfant(s)	89	7,7	76	7,0
Couples sans enfant	484	41,7	380	34,8

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2008	%	1999	%
Ensemble	1 160	100,0	1 092	100,0
Aucun enfant	589	49,0	440	40,3
1 enfant	283	24,4	260	23,8
2 enfants	240	20,7	288	26,4
3 enfants	54	4,6	104	9,5
4 enfants ou plus	15	1,3	0	0,0

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Mise à jour le 30 juin 2011

Chiffres clés

Emploi - Population active

Géographie au 01/01/2010

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2008	1999
Ensemble	2 683	2 555
Actifs en %	73,7	71,4
dont :		
actifs ayant un emploi en %	67,9	63,8
chômeurs en %	5,9	7,3
Inactifs en %	26,3	28,6
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	10,3	12,3
retraités ou préretraités en %	7,8	5,8
autres inactifs en %	8,2	10,7

En 1999, les militaires du contingent formaient une catégorie d'actifs à part.

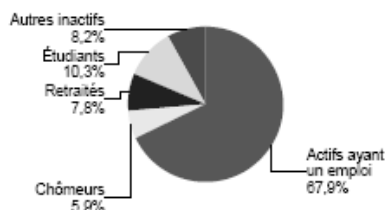
Source : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2008

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	2 683	1 978	73,7	1 821	67,9
15 à 24 ans	528	231	43,8	184	34,8
25 à 54 ans	1 708	1 551	90,8	1 451	85,0
55 à 64 ans	446	195	43,7	186	41,6
Hommes	1 342	1 028	76,6	965	71,9
15 à 24 ans	293	140	47,6	119	40,4
25 à 54 ans	825	790	95,8	754	91,4
55 à 64 ans	224	98	43,8	93	41,3
Femmes	1 340	950	70,9	856	63,9
15 à 24 ans	235	92	39,1	65	27,8
25 à 54 ans	883	761	86,2	698	79,0
55 à 64 ans	222	97	43,7	93	41,9

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2008



Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2008	dont actifs ayant un emploi	1999	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	1 989	1 842	1 836	1 636
dont :				
Agriculteurs exploitants	4	4	20	8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	117	117	108	100
Cadres et professions intellectuelles sup.	193	189	116	116
Professions intermédiaires	475	459	356	328
Employés	674	609	624	540
Ouvriers	513	464	604	544

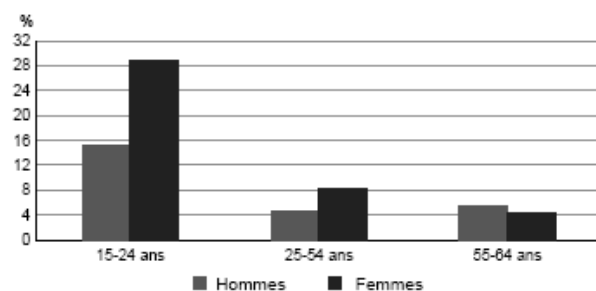
Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires.

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2008	1999
Nombre de chômeurs	157	187
Taux de chômage en %	7,9	10,3
Taux de chômage des hommes en %	6,1	7,3
Taux de chômage des femmes en %	9,9	13,8
Part des femmes parmi les chômeurs en %	59,9	61,0

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2008



Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

EMP T5 - Emploi et activité

	2008	1999
Nombre d'emplois dans la zone	785	676
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	1 832	1 638
Indicateur de concentration d'emploi	42,8	41,3
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	61,3	59,7

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.

EMP T6 - Emplois selon le statut professionnel

	2008	%	1999	%
Ensemble	785	100,0	676	100,0
Salariés	617	78,6	533	78,8
dont femmes	350	44,6	272	40,2
dont temps partiel	141	17,9	130	19,2
Non salariés	168	21,4	143	21,2
dont femmes	59	7,5	55	8,1
dont temps partiel	11	1,4	9	1,3

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales lieu de travail.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Mise à jour le 30 juin 2011

Chiffres clés

Emploi - Population active

Géographie au 01/01/2010

EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2008

	Nombre	%
Ensemble	918	100,0
Agriculteurs exploitants	12	1,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	125	13,6
Cadres et professions intellectuelles sup.	117	12,8
Professions intermédiaires	219	23,8
Employés	229	25,0
Ouvriers	215	23,5

Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire lieu de travail.

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



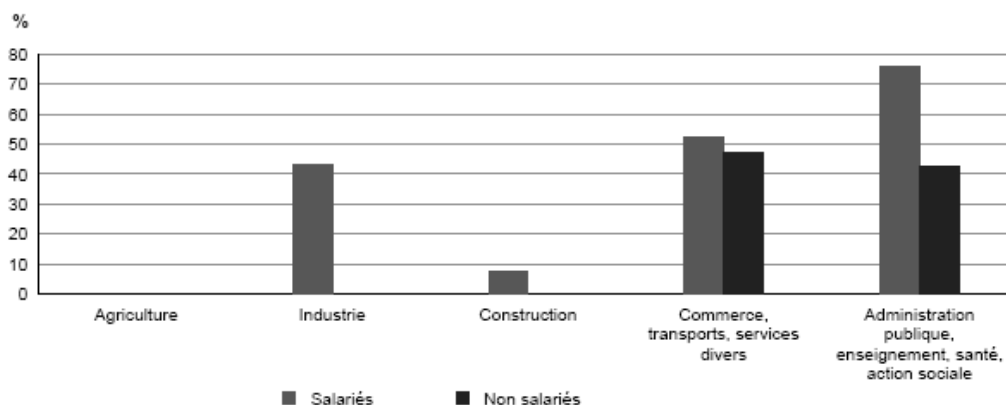
Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires lieu de travail.

EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

	2008				1999	
	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %	Nombre	%
Ensemble	918	100,0	49,7	80,8	727	100,0
Agriculture	12	1,3	0,0	0,0	4	0,6
Industrie	116	12,6	38,5	89,5	114	15,7
Construction	152	16,6	5,5	68,6	99	13,6
Commerce, transports, services divers	281	30,7	50,8	73,0	275	37,8
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	356	38,8	73,2	92,1	235	32,3

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires lieu de travail.

EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2008



Source : Insee, RP2008 exploitation complémentaire lieu de travail.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Mise à jour le 30 juin 2011

Chiffres clés

Caractéristiques de l'emploi

Géographie au 01/01/2010

ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2008

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	1 832	100,0	18,4	46,9
Salariés	1 667	91,0	19,6	49,7
Non salariés	166	9,0	6,6	29,9

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2008

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	973	100,0	859	100,0
Salariés	855	87,9	811	94,4
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	754	77,5	704	82,0
Contrats à durée déterminée	42	4,4	72	8,3
Intérim	24	2,5	8	0,9
Emplois aidés	2	0,2	15	1,8
Apprentissage - stage	33	3,4	12	1,4
Non salariés	118	12,1	48	5,6
Indépendants	49	5,1	27	3,2
Employeurs	67	6,8	16	1,9
Aides familiaux	2	0,2	4	0,5

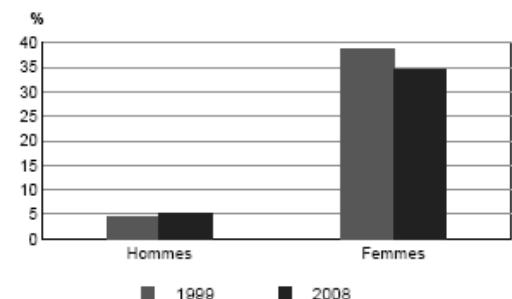
Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2008

	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
Ensemble	850	5,3	809	34,8
15 à 24 ans	113	17,6	63	25,7
25 à 54 ans	662	2,6	660	34,2
55 à 64 ans	75	11,0	86	45,7

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2008	%	1999	%
Ensemble	1 832	100,0	1 638	100,0
Travaillent :				
dans la commune de résidence	268	14,6	275	16,8
dans une commune autre que la commune de résidence	1 564	85,4	1 363	83,2
située dans le département de résidence	1 519	82,9	1 320	80,6
située dans un autre département de la région de résidence	20	1,1	16	1,0
située dans une autre région en France métropolitaine	25	1,4	27	1,8
située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Com, étranger)	0	0,0	0	0,0

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Chiffres clés

Mise à jour le 10 mai 2011

Chômage

Géographie au 01/01/2010

DEFM T1 - Catégories de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois selon le sexe et l'âge

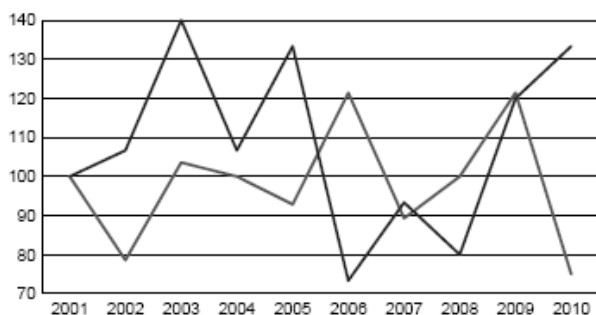
	Demandeurs de catégorie ABC					Demandeurs de catégorie A				
	Au 31 décembre 2010			Evolution 2009-2010 en %			Au 31 décembre 2010			
	Ensemble	%	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Ensemble	232	100,0	119	113	2,2	0,8	3,7	138	78	60
15 à 24 ans	40	17,2	28	12	-28,6	-26,3	-33,3	21	15	6
25 à 49 ans	151	65,1	75	76	4,9	10,3	0,0	97	54	43
50 ans ou plus	41	17,7	16	25	51,9	33,3	66,7	20	9	11
Chômeurs de longue durée	98	100,0	51	45	5,5	8,5	2,3	///	///	///
15 à 24 ans	13	13,5	8	5	-7,1	-11,1	0,0	///	///	///
25 à 49 ans	63	65,6	35	28	0,0	9,4	-9,7	///	///	///
50 ans ou plus	20	20,8	8	12	42,9	33,3	50,0	///	///	///

/// : information(s) non disponible(s) pour ce niveau géographique

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Source : Pôle emploi, Dares, Statistiques du marché du travail.

DEFM G1 - Evolution des DEFM de catégorie A selon l'âge



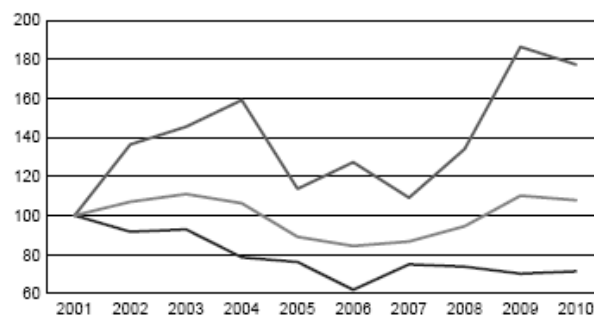
Indice base 100 en 2001

— moins de 25 ans — 50 ans ou plus

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Source : Pôle emploi, Dares, Statistiques du marché du travail.

DEFM G2 - Evolution des DEFM de catégorie A selon le sexe



Indice base 100 en 2001

— Hommes — Femmes — Ensemble

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Source : Pôle emploi, Dares, Statistiques du marché du travail.

DEFM T2 - Motif d'inscription des demandeurs d'emploi

	Demandeurs de catégorie ABC					Demandeurs de catégorie A			
	Au 31 décembre 2010			Evol 2009-2010 en %		Au 31 décembre 2010			
	Ensemble	%	dont femmes	Ensemble	Femmes	Ensemble	%	dont femmes	
Ensemble	232	100,0	113	2,2	3,7	138	100,0	60	
dont : licenciement	46	19,8	23	17,9	21,1	31	22,5	13	
démission	c	c	c	c	c	c	c	c	
fin de contrat à durée limitée	75	32,3	29	-7,4	-17,1	45	32,6	14	
première entrée	c	c	c	c	c	c	c	c	

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Source : Pôle emploi, Dares, Statistiques du marché du travail.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Chiffres clés

Logement

Mise à jour le 30 juin 2011

Géographie au 01/01/2010

LOG T1M - Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2008
Ensemble	881	1 024	1 103	1 328	1 626	1 794
Résidences principales	748	876	940	1 169	1 463	1 606
Résidences secondaires et logements occasionnels	49	52	35	32	30	13
Logements vacants	86	96	128	127	133	174

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2008 exploitations principales.

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2008	%	1999	%
Ensemble	1 794	100,0	1 626	100,0
Résidences principales	1 606	89,5	1 463	90,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	13	0,7	30	1,8
Logements vacants	174	9,7	133	8,2
Maisons	1 476	82,3	1 351	83,1
Appartements	312	17,4	245	15,1

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2008	%	1999	%
Ensemble	1 606	100,0	1 463	100,0
1 pièce	12	0,7	11	0,8
2 pièces	125	7,8	124	8,5
3 pièces	283	17,6	320	21,9
4 pièces	563	35,0	515	35,2
5 pièces ou plus	623	38,8	493	33,7

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

LOG T4 - Nombre moyen de pièces des résidences principales

	2008	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	4,3	4,1
- maison	4,5	4,3
- appartement	3,1	3,2

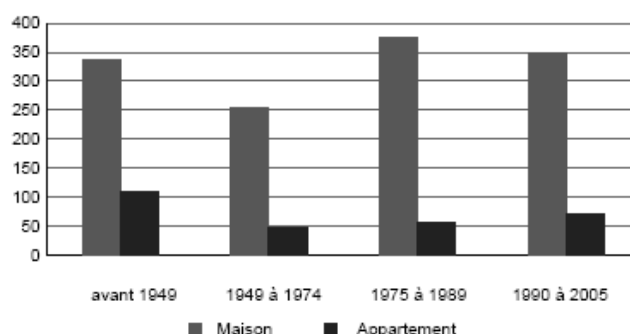
Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

LOG T5 - Résidences principales en 2008 selon la période d'achèvement

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2006	1 603	100,0
Avant 1949	445	27,7
De 1949 à 1974	302	18,8
De 1975 à 1989	434	27,1
De 1990 à 2005	422	26,3

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

LOG G1 - Résidences principales en 2008 selon le type de logement et la période d'achèvement



Résidences principales construites avant 2006.

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Chiffres clés

Mise à jour le 30 juin 2011

Logement

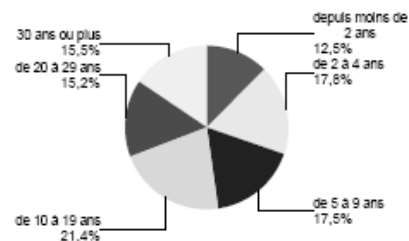
Géographie au 01/01/2010

LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2008

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par logement	
				logement	personne
Ensemble	1 606	100,0	3 875	4,3	1,8
Depuis moins de 2 ans	200	12,5	467	3,8	1,6
De 2 à 4 ans	287	17,8	707	3,9	1,6
De 5 à 9 ans	281	17,5	771	4,3	1,6
10 ans ou plus	838	52,2	1 929	4,5	2,0

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2008



Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2008		Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	1999	
	Nombre	%		Nombre	%
Ensemble	1 606	100,0	3 875	15	1 463
Propriétaire	1 119	69,7	2 813	18	1 005
Locataire	453	28,2	988	6	412
dont d'un logement HLM loué vide	84	5,2	217	7	71
Logé gratuitement	34	2,1	74	9	46

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

LOG T8M - Confort des résidences principales

	2008	%	1999	%
Ensemble	1 606	100,0	1 463	100,0
Salle de bain avec baignoire ou douche	1 577	98,2	1 424	97,3
Chauffage central collectif	29	1,8	24	1,6
Chauffage central individuel	842	52,4	651	44,5
Chauffage individuel "tout électrique"	562	35,0	437	29,9

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

LOG T9 - Équipement automobile des ménages

	2008	%	1999	%
Ensemble	1 606	100,0	1 463	100,0
Au moins un emplacement réservé au stationnement	1 208	75,2	1 075	73,5
Au moins une voiture	1 412	87,9	1 276	87,2
- 1 voiture	849	40,4	844	44,0
- 2 voitures ou plus	763	47,5	632	43,2

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)
 Zone de comparaison : Puy-de-Dôme (63 - Département)

Mise à jour le 10 mai 2011

Chiffres clés

Démographie des entreprises

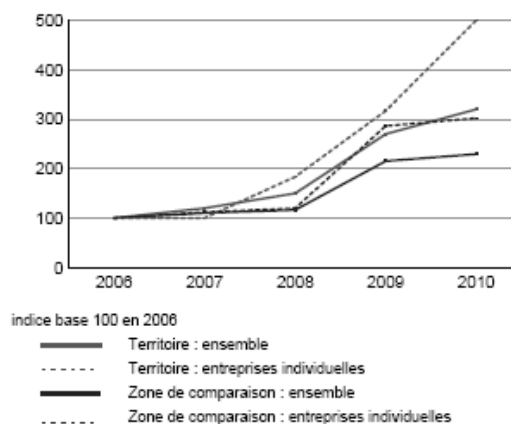
Géographie au 01/01/2010

DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2010

	Ensemble	%	Taux de création
Ensemble	32	100,0	18,3
Industrie	2	6,3	14,3
Construction	11	34,4	29,7
Commerce, transports, services divers	17	53,1	17,3
dont commerce et réparation auto.	7	21,9	15,2
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	2	6,3	7,7

Champ : activités marchandes hors agriculture.
 Source : Insee, REE (Sirène).

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



indice base 100 en 2006

- Territoire : ensemble
- - - - Territoire : entreprises individuelles
- Zone de comparaison : ensemble
- - - - Zone de comparaison : entreprises individuelles

Note de lecture : application du régime de l'auto-entrepreneur à partir du 1er janvier 2009.

Champ : activités marchandes hors agriculture.
 Source : Insee, REE (Sirène).

DEN T2 - Créations d'entreprises individuelles par secteur d'activité en 2010

	Entreprises individuelles créées	dont auto-entrepreneurs	Part en % dans l'ensemble des créations	
			des entreprises individuelles	des auto-entrepreneurs
Ensemble	30	25	93,8	78,1
Industrie	2	c	100,0	c
Construction	9	7	81,8	63,8
Commerce, transports, services divers	17	15	100,0	88,2
dont commerce, réparation auto.	7	8	100,0	85,7
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	2	c	100,0	c

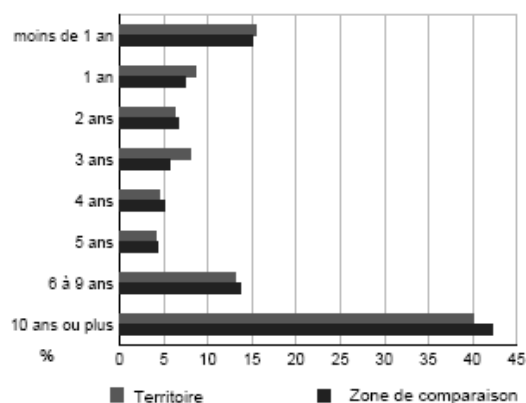
Champ : activités marchandes hors agriculture.
 Source : Insee, REE (Sirène).

DEN T3 - Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1er janvier 2010

	Nombre	%
Ensemble	175	100,0
Industrie	14	8,0
Construction	37	21,1
Commerce, transports, services divers	98	56,0
dont commerce et réparation auto.	46	26,3
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	28	14,9

Champ : activités marchandes hors agriculture.
 Source : Insee, REE (Sirène).

DEN G2 - Âge des entreprises au 1er janvier 2010



Champ : activités marchandes hors agriculture.
 Source : Insee, REE (Sirène).



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Zone de comparaison : Puy-de-Dôme (63 - Département)

Mise à jour le 10 mai 2011

Chiffres clés

Démographie des entreprises

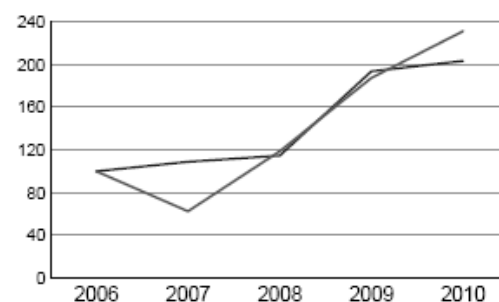
DEN T4 - Créations d'établissements par secteur d'activité en 2010

	Ensemble	%	Taux de création
Ensemble	37	100,0	18,6
Industrie	2	5,4	11,1
Construction	11	29,7	29,7
Commerce, transports, services divers	22	59,5	18,8
dont commerce et réparation auto.	8	21,6	15,4
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	2	5,4	7,4

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène)

DEN G3 - Évolution des créations d'établissements



indice base 100 en 2008

— Territoire
— Zone de comparaison

Note de lecture : application du régime de l'auto-entrepreneur à partir du 1er janvier 2009.

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

DEN T5 - Nombre d'établissements par secteur d'activité au 1er janvier 2010

	Nombre	%
Ensemble	199	100,0
Industrie	18	9,0
Construction	37	18,6
Commerce, transports, services divers	117	58,8
dont commerce et réparation auto.	52	26,1
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	27	13,6

Champ : activité marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Zone de comparaison : Puy-de-Dôme (63 - Département)

Mise à jour le 18 octobre 2011

Chiffres clés

Caractéristiques des entreprises et des établissements

Géographie au 01/01/2010

CEN T1 - Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2009

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	248	100,0	144	87	11	5	1
Agriculture, sylviculture et pêche	17	6,9	17	0	0	0	0
Industrie	18	7,3	8	9	1	0	0
Construction	37	14,9	13	17	7	0	0
Commerce, transports et services divers	132	53,2	77	51	2	2	0
dont commerce, réparation auto	51	20,6	31	18	0	2	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	44	17,7	29	10	1	3	1

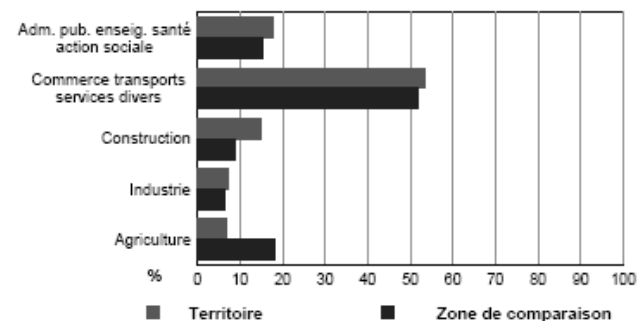
Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

CEN T2 - Postes salariés par secteur d'activité au 31 décembre 2009

	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Ensemble	532	100,0	208	132	120	72	0
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0,0	0	0	0	0	0
Industrie	34	6,4	23	11	0	0	0
Construction	136	25,6	52	84	0	0	0
Commerce, transports et services divers	189	35,5	114	27	48	0	0
dont commerce, réparation auto	94	17,7	46	0	48	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	173	32,5	19	10	72	72	0

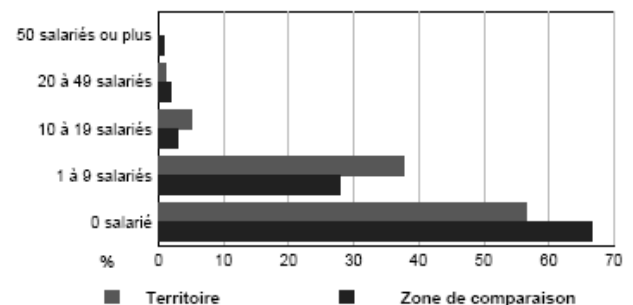
Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

CEN G1 - Répartition des établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2009



Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

CEN G2 - Répartition des établissements actifs par tranche d'effectif salarié au 31 décembre 2009



Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

CEN T3 - Établissements selon les sphères de l'économie au 31 décembre 2009

	Nombre	%	Postes salariés	%
Ensemble	248	100,0	532	100,0
Sphère non présenteielle	69	27,8	42	7,9
dont domaine public	0	0,0	0	0,0
Sphère présenteielle	179	72,2	490	92,1
dont domaine public	13	7,3	166	33,7

Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.

CEN T4 - Entreprises (sièges sociaux actifs) par secteur d'activité au 31 décembre 2009

	Nombre	%
Ensemble	217	100,0
Agriculture, sylviculture et pêche	16	7,4
Industrie	15	6,9
Construction	37	17,1
Commerce, transports et service divers	113	52,1
dont commerce, réparation auto	45	20,7
Adm. pub., enseignement, santé, action sociale	36	16,6

Champ : ensemble des activités.
Source : Insee, CLAP.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)
 Zone de comparaison : Puy-de-Dôme (63 - Département)

Mise à jour le 30 juin 2011

Chiffres clés

Tourisme

Géographie au 01/01/2010

TOU T1 - Nombre et capacité des hôtels selon le nombre d'étoiles

TOU G1 - Évolution 2007 - 2011 des chambres d'hôtels et d'emplacements de camping(1) selon le nombre d'étoiles

	au 01/01/2011		au 01/01/2007	
	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres
Ensemble	0	0	0	0
0 étoile	0	0	0	0
1 étoile	0	0	0	0
2 étoiles	0	0	0	0
3 étoiles	0	0	0	0
4 étoiles ou plus	0	0	0	0

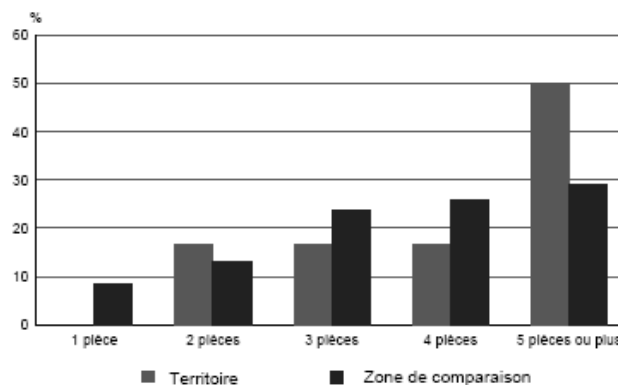
Graphique non éditable
 données à zéro
 ou
 évolution nulle

Source : Insee, Direction du tourisme - hébergements touristiques.

TOU T2 - Nombre et capacité des campings selon le nombre d'étoiles

TOU G2 - Répartition en 2008 des résidences secondaires selon le nombre de pièces

	au 01/01/2011		au 01/01/2007	
	Terrains	Emplacements	Terrains	Emplacements
Ensemble	1	36	1	36
1 étoile	0	0	0	0
2 étoiles	1	36	1	36
3 étoiles	0	0	0	0
4 étoiles	0	0	0	0



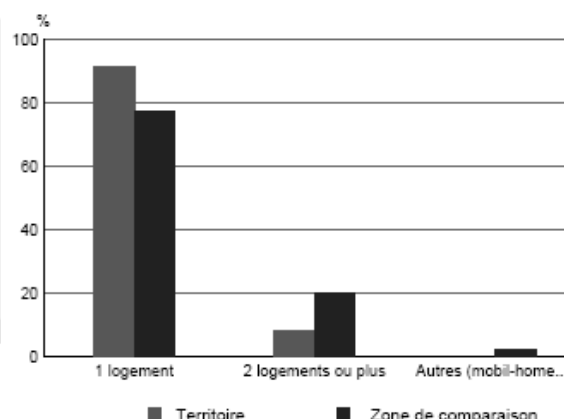
Source : Insee, Direction du tourisme - hébergements touristiques.

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

TOU T3 - Résidences secondaires en 2008 selon la période d'achèvement

TOU G3 - Répartition en 2008 des résidences secondaires selon le nombre de logements

	Nombre	%
Ensemble des logements	1 794	100,0
dont résidences secondaires	12	0,7
Résidences secondaires construites avant 2008	12	100,0
Avant 1949	6	50,0
De 1949 à 1974	4	33,3
De 1975 à 1999	2	16,7
De 2000 à 2005	0	0,0



Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

INSEE – RECENSEMENT 2012



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Mise à jour le 28 juin 2012

Chiffres clés

Évolution et structure de la population

Géographie au 01/01/2011

POP T1M - Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Population	2 293	2 633	2 615	3 151	3 911	3 923
Densité moyenne (hab/km2)	247,1	283,7	281,8	339,5	421,4	422,7

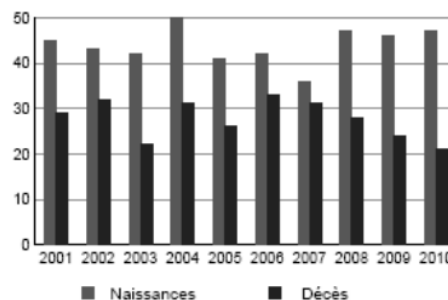
Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2009 exploitations principales.

POP T2M - Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009
Variation annuelle moyenne de la population en %	+2,0	-0,1	+2,4	+2,4	+0,0
- due au solde naturel en %	+0,8	+0,1	+0,5	+0,3	+0,4
- due au solde apparent des entrées sorties en %	+1,2	-0,2	+1,9	+2,1	-0,4
Taux de natalité en %	18,4	12,5	13,8	11,2	11,3
Taux de mortalité en %	10,6	11,3	9,3	7,9	6,9

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2009 exploitations principales - État civil.

POP G1 - Naissances et décès



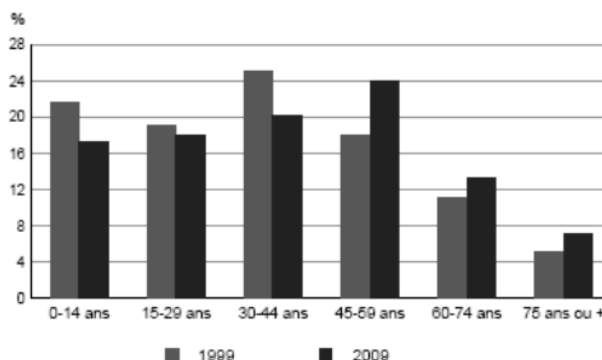
Source : Insee, État civil

POP T3 - Population par sexe et âge en 2009

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	1 901	100,0	2 022	100,0
0 à 14 ans	333	17,5	343	17,0
15 à 29 ans	369	19,4	341	16,9
30 à 44 ans	385	20,2	406	20,1
45 à 59 ans	468	24,6	478	23,6
60 à 74 ans	257	13,5	261	12,9
75 à 89 ans	84	4,4	170	8,4
90 ans ou plus	6	0,3	23	1,1
0 à 19 ans	466	24,5	469	23,2
20 à 64 ans	1 211	63,7	1 231	60,9
65 ans ou plus	224	11,8	322	15,9

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

POP G2 - Population par grande tranche d'âge



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

POP T4M - Lieu de résidence 5 ans auparavant

Personne de 5 ans ou plus habitant 5 ans auparavant :	2009	%
Le même logement		
Un autre logement de la même commune		
Une autre commune du même département		
Un autre département de la même région		
Une autre région de France métropolitaine		
Un DOM		
Hors de France métropolitaine ou d'un DOM		

Données non disponibles suite à changement de questionnaire

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

POP G3 - Part en 2009 des personnes qui résidaient dans un autre logement 5 ans auparavant selon l'âge

Données non disponibles suite à changement de questionnaire

RP : Recensement de la population



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Mise à jour le 28 juin 2012

Chiffres clés

Évolution et structure de la population

Géographie au 01/01/2011

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2009	%	1999	%
Ensemble	3 211	100,0	3 096	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0,0	20	0,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	108	3,4	108	3,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	191	6,0	118	3,7
Professions intermédiaires	546	17,0	358	11,5
Employés	666	20,7	628	20,3
Ouvriers	459	14,3	604	19,5
Retraités	810	25,2	588	19,0
Autres personnes sans activité professionnelle	431	13,4	678	21,8

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires.

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2009

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	1 547	1 664	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0	0,0	0,0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	88	20	1,9	4,7	1,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	118	78	0,0	10,3	1,5
Professions intermédiaires	271	275	4,7	26,8	6,3
Employés	120	546	12,2	31,7	6,7
Ouvriers	407	52	13,1	20,5	4,8
Retraités	375	435	0,0	0,0	75,5
Autres personnes sans activité professionnelle	171	259	68,2	6,1	3,3

Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Chiffres clés

Couples - Familles - Ménages

Mise à jour le 28 juin 2012

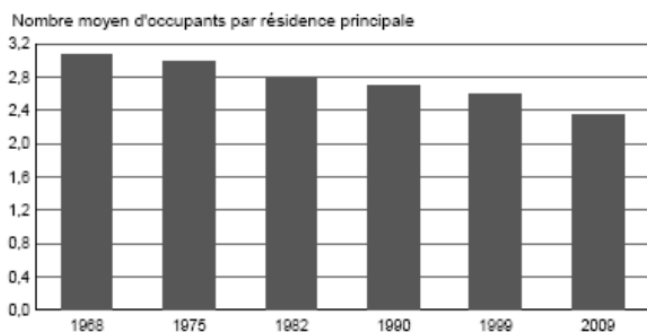
Géographie au 01/01/2011

FAM T1 - Ménages selon la structure familiale

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2009	%	1999	%	2009	1999
Ensemble	1 651	100,0	1 460	100,0	3 872	3 772
Ménages d'une personne	451	27,3	352	24,1	451	352
- hommes seuls	223	13,5	132	9,0	223	132
- femmes seules	227	13,8	220	15,1	227	220
Autres ménages sans famille	32	1,9	24	1,6	64	48
Ménages avec famille(s)	1 188	70,8	1 084	74,2	3 358	3 372
dont la famille principale est :						
- un couple sans enfant	459	27,8	376	25,8	929	768
- un couple avec enfant(s)	566	34,3	608	41,6	2 060	2 348
- une famille monoparentale	144	8,7	100	6,8	379	256

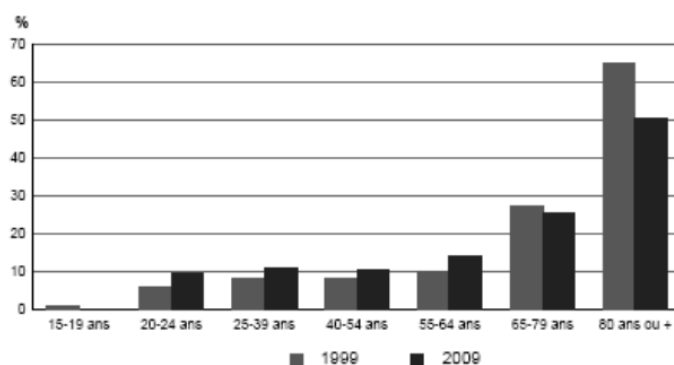
Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires.

FAM G1M - Évolution de la taille des ménages



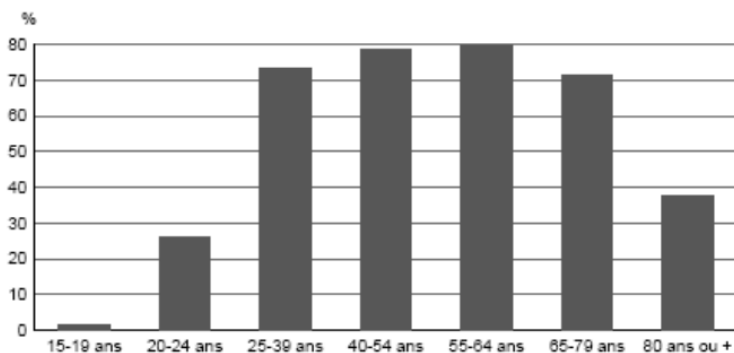
Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremens - RP1999 et RP2009 exploitations principales.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



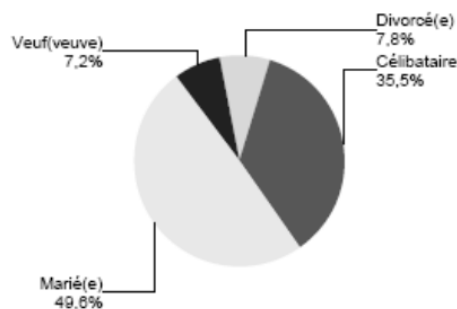
Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

FAM G3 - Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre en couple selon l'âge en 2009



Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

FAM G4 - État matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus en 2009



Source : Insee, RP2009 exploitation principale.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Chiffres clés

Couples - Familles - Ménages

Mise à jour le 28 juin 2012

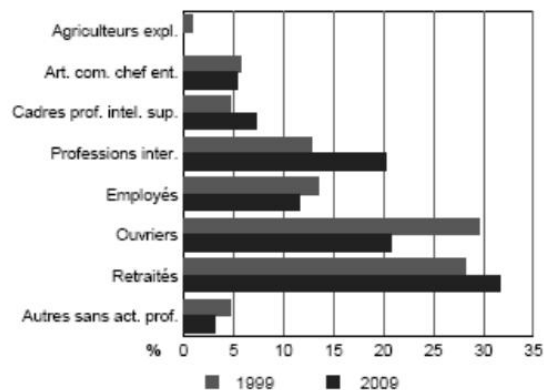
Géographie au 01/01/2011

FAM T2 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2009

FAM G5 - Ménages selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence

	Ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	1 651	100,0	3 872	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0,0	0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	88	5,3	231	6,0
Cadres et professions intellectuelles sup.	120	7,2	391	10,1
Professions intermédiaires	335	20,3	897	23,2
Employés	191	11,6	439	11,3
Ouvriers	343	20,8	885	22,9
Retraités	522	31,6	905	23,4
Autres pers. sans activité professionnelle	52	3,1	124	3,2

Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire.



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires.

FAM T3 - Composition des familles

	2009	%	1999	%
Ensemble	1 168	100,0	1 092	100,0
Couples avec enfant(s)	566	48,5	608	55,7
Familles monoparentales :				
hommes seuls avec enfant(s)	24	2,0	28	2,6
femmes seules avec enfant(s)	120	10,2	76	7,0
Couples sans enfant	459	39,2	380	34,8

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2009	%	1999	%
Ensemble	1 168	100,0	1 092	100,0
Aucun enfant	518	44,4	440	40,3
1 enfant	327	28,0	260	23,8
2 enfants	251	21,5	288	26,4
3 enfants	60	5,1	104	9,5
4 enfants ou plus	12	1,0	0	0,0

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Mise à jour le 28 juin 2012

Chiffres clés

Emploi - Population active

Géographie au 01/01/2011

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2009	1999
Ensemble	2 701	2 555
Actifs en %	73,5	71,4
dont :		
actifs ayant un emploi en %	66,9	63,8
chômeurs en %	6,6	7,3
Inactifs en %	26,5	28,8
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	10,3	12,3
retraités ou préretraités en %	10,1	5,6
autres inactifs en %	6,1	10,7

En 1999, les militaires du contingent formaient une catégorie d'actifs à part.

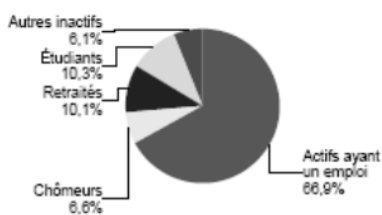
Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2009

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	2 701	1 986	73,5	1 808	66,9
15 à 24 ans	473	188	39,9	142	30,0
25 à 54 ans	1 687	1 570	93,1	1 453	86,1
55 à 64 ans	541	227	42,0	213	39,4
Hommes	1 344	1 034	76,9	943	70,2
15 à 24 ans	254	122	47,8	92	36,1
25 à 54 ans	823	798	97,0	743	90,3
55 à 64 ans	267	115	42,9	109	40,7
Femmes	1 357	952	70,2	864	63,7
15 à 24 ans	218	67	30,6	50	22,8
25 à 54 ans	864	773	89,4	710	82,1
55 à 64 ans	274	113	41,1	105	38,2

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2009



Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2009	dont actifs ayant un emploi	1999	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	1 962	1 791	1 836	1 636
dont :				
Agriculteurs exploitants	0	0	20	8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	104	104	108	100
Cadres et professions intellectuelles sup.	191	175	116	116
Professions intermédiaires	542	514	356	328
Employés	658	590	624	540
Ouvriers	459	407	604	544

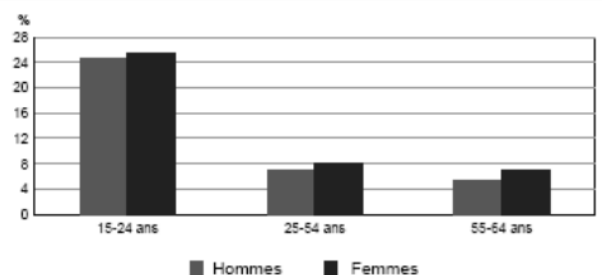
Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires.

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2009	1999
Nombre de chômeurs	178	187
Taux de chômage en %	9,0	10,3
Taux de chômage des hommes en %	8,8	7,3
Taux de chômage des femmes en %	9,2	13,8
Part des femmes parmi les chômeurs en %	49,2	61,0

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2009



Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

EMP T5 - Emploi et activité

	2009	1999
Nombre d'emplois dans la zone	814	676
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	1 812	1 638
Indicateur de concentration d'emploi	44,9	41,3
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	61,3	59,7

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.

EMP T6 - Emplois selon le statut professionnel

	2009	%	1999	%
Ensemble	814	100,0	676	100,0
Salariés	680	81,0	533	78,8
dont femmes	371	45,5	272	40,2
dont temps partiel	155	19,0	130	19,2
Non salariés	154	19,0	143	21,2
dont femmes	50	6,1	55	8,1
dont temps partiel	15	1,8	9	1,3

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales lieu de travail.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Mise à jour le 28 juin 2012

Chiffres clés

Emploi - Population active

Géographie au 01/01/2011

EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2009

	Nombre	%
Ensemble	841	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	97	11,5
Cadres et professions intellectuelles sup.	123	14,7
Professions intermédiaires	222	26,4
Employés	219	26,1
Ouvriers	179	21,3

Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire lieu de travail.

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



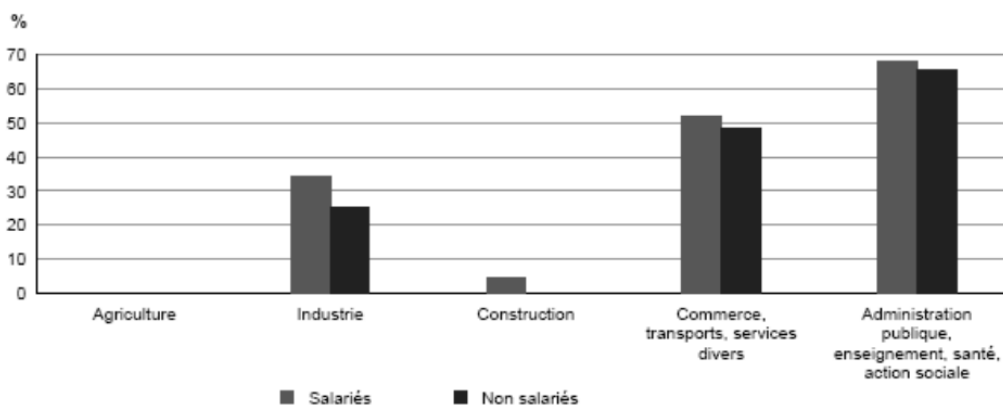
Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires lieu de travail.

EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

	2009				1999	
	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %	Nombre	%
Ensemble	841	100,0	47,9	84,3	727	100,0
Agriculture	0	0,0	///	///	4	0,6
Industrie	121	14,3	33,5	86,8	114	15,7
Construction	121	14,4	3,3	70,7	99	13,6
Commerce, transports, services divers	284	33,8	51,4	79,7	275	37,8
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	314	37,4	67,5	92,8	235	32,3

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires lieu de travail.

EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2009



Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire lieu de travail.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Mise à jour le 28 juin 2012

Chiffres clés

Caractéristiques de l'emploi

Géographie au 01/01/2011

ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2009

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	1 812	100,0	18,0	47,7
Salariés	1 654	91,3	18,7	49,8
Non salariés	158	8,7	10,8	25,9

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2009

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	947	100,0	864	100,0
Salariés	831	87,7	824	95,3
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	742	78,3	736	85,1
Contrats à durée déterminée	35	3,7	66	7,6
Intérim	24	2,5	7	0,8
Emplois aidés	3	0,3	5	0,6
Apprentissage - stage	27	2,8	10	1,2
Non salariés	117	12,3	41	4,7
Indépendants	53	5,6	24	2,8
Employeurs	63	6,6	15	1,7
Aides familiaux	1	0,1	2	0,2

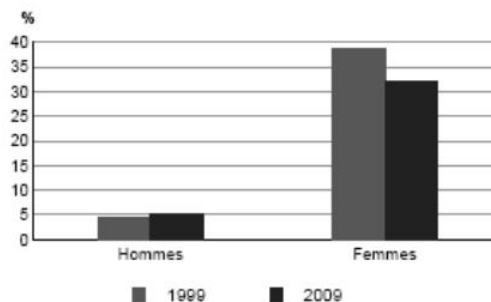
Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2009

	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
Ensemble	829	5,2	824	32,2
15 à 24 ans	88	13,6	49	40,8
25 à 54 ans	652	3,7	677	30,6
55 à 64 ans	89	7,9	98	38,8

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2009	%	1999	%
Ensemble	1 812	100,0	1 638	100,0
Travaillent :				
dans la commune de résidence	276	15,2	275	16,8
dans une commune autre que la commune de résidence	1 535	84,8	1 363	83,2
située dans le département de résidence	1 501	82,8	1 320	80,6
située dans un autre département de la région de résidence	15	0,8	16	1,0
située dans une autre région en France métropolitaine	20	1,1	27	1,6
située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Com, étranger)	0	0,0	0	0,0

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Chiffres clés

Mise à jour le 28 juin 2012

Logement

Géographie au 01/01/2011

LOG T1M - Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Ensemble	881	1 024	1 103	1 328	1 626	1 843
Résidences principales	748	876	940	1 169	1 463	1 655
Résidences secondaires et logements occasionnels	49	52	35	32	30	20
Logements vacants	86	96	128	127	133	168

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2009 exploitations principales.

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2009	%	1999	%
Ensemble	1 843	100,0	1 626	100,0
Résidences principales	1 655	89,8	1 463	90,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	20	1,1	30	1,8
Logements vacants	168	9,1	133	8,2
Maisons	1 502	81,5	1 351	83,1
Appartements	332	18,0	245	15,1

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2009	%	1999	%
Ensemble	1 655	100,0	1 463	100,0
1 pièce	10	0,6	11	0,8
2 pièces	118	7,1	124	8,5
3 pièces	322	19,5	320	21,9
4 pièces	527	31,9	515	35,2
5 pièces ou plus	678	41,0	493	33,7

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

LOG T4 - Nombre moyen de pièces des résidences principales

	2009	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	4,3	4,1
- maison	4,5	4,3
- appartement	3,0	3,2

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

LOG T5 - Résidences principales en 2009 selon la période d'achèvement

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2007		
Avant 1949		
De 1949 à 1974		
De 1975 à 1989		
De 1990 à 2006		

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

LOG G1 - Résidences principales en 2009 selon le type de logement et la période d'achèvement

Données non disponibles suite à changement de questionnaire



Les Martres-de-Veyre (63214 - Commune)

Chiffres clés

Mise à jour le 28 juin 2012

Logement

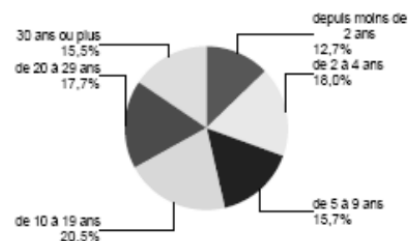
Géographie au 01/01/2011

LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2009

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par logement	personne
Ensemble	1 655	100,0	3 881	4,3	1,8
Depuis moins de 2 ans	209	12,7	459	3,6	1,6
De 2 à 4 ans	298	18,0	725	3,9	1,6
De 5 à 9 ans	259	15,7	686	4,3	1,6
10 ans ou plus	888	53,7	2 012	4,6	2,0

Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2009



Source : Insee, RP2009 exploitation principale.

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2009		Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	1999	
	Nombre	%		Nombre	%
Ensemble	1 655	100,0	15	1 463	100,0
Propriétaire	1 142	69,0	19	1 005	68,7
Locataire	487	29,4	6	412	28,2
dont d'un logement HLM loué vide	83	5,0	9	71	4,9
Logé gratuitement	27	1,6	11	46	3,1

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

LOG T8M - Confort des résidences principales

	2009	%	1999	%
Ensemble	1 655	100,0	1 463	100,0
Salle de bain avec baignoire ou douche	1 634	98,7	1 424	97,3
Chauffage central collectif	30	1,8	24	1,6
Chauffage central individuel	821	49,6	651	44,5
Chauffage individuel "tout électrique"	581	35,1	437	29,9

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

LOG T9 - Équipement automobile des ménages

	2009	%	1999	%
Ensemble	1 655	100,0	1 463	100,0
Au moins un emplacement réservé au stationnement	1 213	73,3	1 075	73,5
Au moins une voiture	1 487	89,8	1 276	87,2
- 1 voiture	645	39,0	644	44,0
- 2 voitures ou plus	841	50,8	632	43,2

Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

FICHE AGRESTE – RECENSEMENT AGRICOLE

Recensement agricole 2000 - Fiche comparative 1979 - 1988 - 2000

Région : 83 - AUVERGNE
 Département : 63 - PUY-DE-DOME
 Canton : 48 - VEYRE-MONTON
 Commune : 214 - MARTRES-DE-VEYRE

Région agricole : 176 - LIMAGNE VITICOLE
 Zone défavorisée : 0 - Hors zone
 Massif : 6 - Massif central

1. Généralités

Population totale en 1990*	3 213	Superficie totale*	928 ha
en 1999*	3 994	Superficie agricole utilisée communale (7)	366 ha
		Superficie agricole utilisée des exploitations (1)	371 ha

* Source : INSEE, DGI

2. Taille moyenne des exploitations

	Exploitations			Superficie agricole utilisée moyenne (ha) (1)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Exploitations professionnelles (2)	7	7	6	36	44	50
Autres exploitations	28	13	6	3	7	12
Total exploitations	35	20	12	9	20	31
Exploitations de 50 ha et plus	c	c	4	c	c	72

3. Superficies agricoles

	Exploitations			Superficie (ha) (1)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Superficie agricole utilisée	35	20	12	332	395	371
Terres labourables	23	15	10	173	245	287
dont céréales	17	14	8	128	184	163
Superficie fourragère principale (3)	21	8	5	127	133	121
dont superficie toujours en herbe	11	5	4	94	118	67
Blé tendre	13	14	7	83	140	77
Mais-grain et maïs semence	7	4	6	29	25	64
SCOP (y c. Jeunes aides)	9	230
Oligoneux	c	9	5	c	40	28
Maïs fourrage et ensilage	0	0	0	0	0	0
Vignes à raisin de cuve	28	10	4	18	9	13

4. Cheptel

	Exploitations			Effectif		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Total bovins	c	c	0	c	c	0
dont total vaches	c	c	0	c	c	0
Total volailles	33	9	3	956	215	170
Vaches laitières	c	c	0	c	c	0
Vaches rousses	0	0	0	0	0	0
Total équidés	5	0	c	6	0	c
Total caprins	c	0	0	c	0	0
Total ovins	3	3	c	272	475	c
dont brebis et agnelles pour la poche	3	c	c	269	c	c
Total porcins	0	c	0	0	c	0
dont truies (y c. jeunes truies)	0	0	0	0	0	0

5. Moyens de production

	Exploitations			Superficie (ha) au part (en propriété et copropriété)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Superficie en fermage	8	6	6	79	121	170
Préniveux	19	17	12	23	23	16
Connausedarteuse	0	c	c	0	c	c
Presse à grosses balles	...	c	0	...	c	0
Superficie divisée par divers entités	0	0	0	0	0	0
Superficie irriguée	8	7	4	25	25	62
dont maïs-grain et maïs semence irrigué	c	c	4	c	c	62

6. Age des chefs d'exploitation et des coexploitants

	Effectif		
	1979	1988	2000
Moins de 40 ans	5	4	3
40 à moins de 55 ans	7	3	6
55 ans et plus	23	14	4
Total	35	21	13

7. Population - Main d'œuvre

	Effectif ou UTA (4)		
	1979	1988	2000
Chefs et coexploitants à temps complet	8	8	4
Pop. familiale active sur les expl. (5)	66	24	18
UTA familiales (4)	25	15	10
UTA salariés (4) (6)	3	3	0
UTA totales (y c. ETA-CUMA) (4)	29	18	11
Chefs avec formation agricole initiale	...	5	4

8. Statut

	Exploitations		
	1979	1988	2000
Exploitations individuelles	34	18	11

9. Divers

	N ou Q ou E		
	1979	1988	2000
N : exploitations	0
Q : quantité (1000 litres)	0
E : effectif	0
Reference laitière (Q)	0
Droit vaches allaitantes (E)	0
Droit ovins (y c. caprins) (E)	0
Production sous signes de qualité (N)	3
Activités liées au tourisme ou artisanat (N)	0

Précisions méthodologiques


- (1) Les superficies renseignées ici sont celles des exploitations ayant leur siège sur la commune quelle que soit la localisation des parcelles. Elles ne peuvent être comparées à la superficie totale de cette commune.
- (2) Exploitations dont le nombre d'UTA (4) est supérieur ou égal à 0,75 et la marge brute standard est supérieure ou égale à 12 hectares équivalent blé.
- (3) Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.
- (4) Une unité de travail annuel (UTA) est la quantité de travail d'une personne à temps complet pendant une année.
- (5) La population familiale active comprend toutes les personnes, membres de la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants (y compris ceux-c), travaillant sur l'exploitation.
- (6) Il s'agit des salariés permanents et occasionnels n'appartenant pas à la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants.
- (7) Les superficies renseignées ici sont celles qui sont localisées sur la commune.

Signes conventionnels

- ... : résultat non disponible
- c : résultat confidentiel non publié, par application de la loi sur le secret statistique

AGRESTE

HISTOIRE



Collection
FORTS VILLAGEOIS

Le Broc
Plauzat
Espirat
Reignat
Boudes
Chas
Mareugheol
Chauriat
Les Martres-de-Veyre
Prompsat

LES MARTRES-DE-VEYRE
FORT VILLAGEOIS

CAUE DU PUY-DE-DÔME
DRAC AUVERGNE

conseil
architecture
urbanisme
environnement

Christine Charbonnel
Architecte-Archéologue

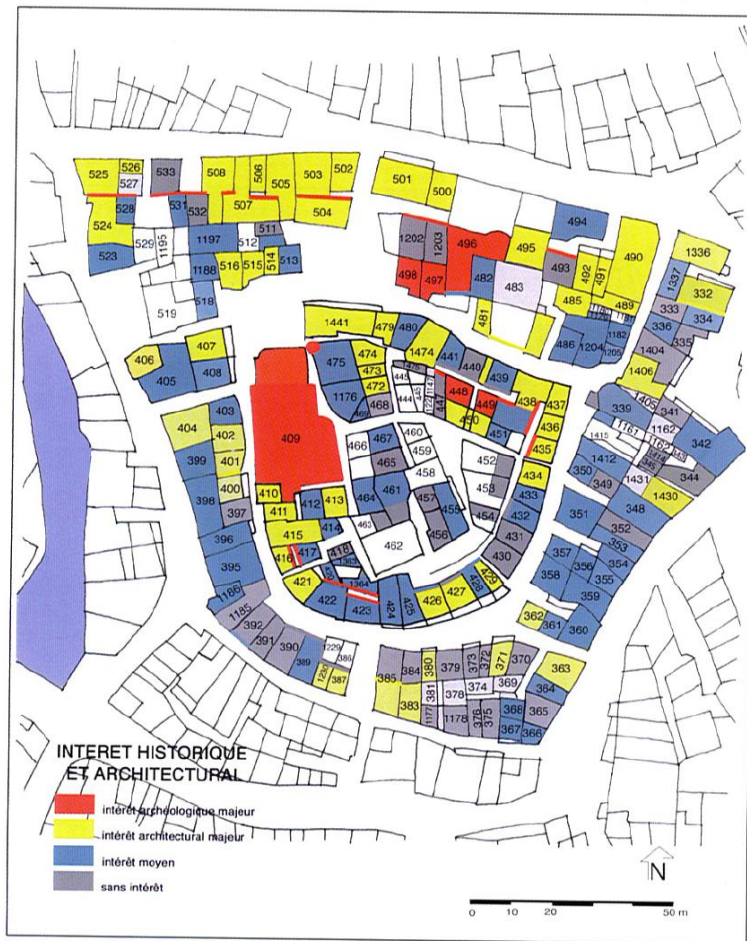
édition limitée

De nombreux villages conservent des vestiges de fortifications, qui appartiennent à des systèmes défensifs distincts des châteaux seigneuriaux : de types variés (édifices antérieurs aménagés, quartiers-refuges, enceintes villageoises), la plupart datent des XIV^e et XV^e siècles (Guerre de Cent ans) et étaient destinés à assurer la sécurité collective des habitants. Ces fortifications, qui ont constitué une réponse à l'insécurité d'une part, en imposant de nouvelles contraintes dans la topographie, elles ont eu un impact durable sur les plans et sur la morphologie des bourgs. D'autre part, elles impliquaient des négociations avec les seigneurs et les autorités princières et royales, donnant ainsi l'occasion aux habitants d'améliorer leurs institutions collectives et témoignant de la montée en puissance des communautés villageoises.

Gabriel Fournier
Professeur honoraire
Université Blaise Pascal

9 782953 837865

Prix de vente : 5 euros



ASSAINISSEMENT

LYONNAISE DES EAUX

ENTREPRISE REGIONALE RHÔNE-ALPES-AUVERGNE
 98 BOULEVARD GUSTAVE FLAUBERT
 63037 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1 - FRANCE
 TEL : +33 (0)810 443 443
 FAX : +33 (0)4 73 28 66 19
 WWW.LYONNAISE-DES-EAUX.FR



COURRIER REÇU

Le 25 AVR. 2012

MAIRIE DE
 MARTRES-DE-VEYRE
 MONSIEUR LE MAIRE
 HOTEL DE VILLE
 PLACE QUINSSAT
 63730 LES MARTRES DE VEYRE

N/Réf : 189/RPD/CD Date : 24 avril 2012
 Affaire suivie par : Robert PONDARD / ☎ 04 73 28 66 09
 Objet : **Attestation d'accueil supplémentaire de charges hydraulique et organique**

Monsieur le Maire,

Concernant la capacité des ouvrages du SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE LA VEYRE ET DE L'AUZON (S.M.V.V.A.) à collecter et traiter les eaux usées de 1 400 habitants supplémentaires et en qualité d'exploitant des ouvrages du Syndicat, nous vous informons de la faisabilité de cet accueil supplémentaire.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

R. PONDARD
 Adjoint au Chef d'Agence
 Puy-de-Dôme/Cantal

Copie : SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE LA VEYRE ET DE L'AUZON



BIBLIOGRAPHIE

- Note d'enjeux sur le territoire des Martres de Veyre, DDT 63, décembre 2011.
- Porter à Connaissance, DDT63, mars 2011.
- SCOT, Diagnostic synthétique, DOG, Agence Clermont Métropole, 2011.

- Insee – recensements 1999, 2006, 2011, 2012.
- Insee – Prospectives démographiques dans le Puy de Dôme.
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=10&ref_id=16326
- Observatoire de l'habitat.
- Fiche Agreste, recensement Agricole, 2000.
- Enquête agricole, Chambre d'Agriculture du PDD, 2009.

- Esquisse d'Aménagement pour un ensemble d'équipements sportifs et de plein air à Espinasse, Bautier – Ranoux, juin 2009.
- Programme d'Aménagement de Bourg, Bautier – Ranoux, 2006.

- Zone Pilote d'Habitat des Martres de Veyre, Diagnostic et Scénarii, Piera Finance, 2007.
- Zone Pilote d'Habitat des Martres de Veyre, Analyse Environnementale de l'Urbanisme, Altea Géomètres experts, CSD Azur, E.Durand Consultant, 2006.
- Zone Pilote d'Habitat des Martres de Veyre, Approche Environnementale de l'Urbanisme, Altea Géomètres experts, CSD Azur, E.Durand Consultant, 2008.
- ZPH des Loubrettes, Phase 1 – Pré programmation, Sycomore Urbanisme, Adéquation, Safege, janvier 2010.

- Etude diagnostique des réseaux d'assainissement, Gaudriot, 2004.
- Plan de zonage d'assainissement, Gaudriot, 2004.
- Renseignements auprès de la Lyonnaise des Eaux et du Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre, concernant les réseaux d'eau potable et d'assainissement.
- Guide méthodologique pour la prise en compte des eaux pluviales dans les projets d'aménagement, CETE sud ouest, Missions et délégations inter services de l'eau, 2002.
- Les solutions compensatoires en assainissement pluvial, CETE sud ouest, Missions et délégations inter services de l'eau, 2002.
- Fiche Qualité, Eau potable, DDASS, 2007.
- Observatoire des énergies, Communauté de Communes Gergovie Val d'Allier, ADUHME, 2008.

- Observatoire des Déplacements – Les migrations locales du Grand Clermont, Agence Clermont Métropole, 2005.
- Cahier des Charges pour le Plan de Déplacements et de Circulation des Martres de Veyre, ADETEC, juin 2009.
- Commune des Martres de Veyre, cahier des charges, Etude complémentaire au P.L.U. pour l'élaboration d'un Plan global de déplacements et de circulation dans la ville.
- Plan global de déplacements et de circulation de la Ville des Martres de Veyre, Diagnostic, ADETEC, janvier 2010.
- Schéma Régional des Infrastructures et des Transports – Auvergne 2030, Propositions, décembre 2008.

- Charte architecturale et paysagère Gergovie Val d'Allier Communauté, Sycomore, 2004.
- Charte architecturale et paysagère Gergovie Val d'Allier Communauté, Dossier communal Les Martres de Veyre, Sycomore, 2005.

- Programme Local d'Habitat, Communautés de Communes Gergovie Val d'Allier, Mur es Allier, Allier Comté Communauté, Diagnostic, Etudes Actions, 2006.
- Programme Local d'Habitat, Communauté de Communes Gergovie Val d'Allier, Orientations et programme d'actions, Etudes Actions, 2006.
- PLH de Gergovie Val d'Allier, Programme et Actions (Etudes Actions, 2008).

- Annuaire des zones d'activités et de leurs entreprises, Comité d'expansion économique du Puy de Dôme, 2009.
- Etude pour un schéma de développement des zones d'activités, Gergovie Val d'Allier Communauté, 2004

- Pré diagnostic Habitat du Grand Clermont, Zones Pilotes d'Habitat, schéma d'organisation du territoire, Agence Clermont Métropole, 2004.
- Le Plan Vert du Grand Clermont, Agence Clermont Métropole, 2005.
- Etude sur le développement de l'inter modalité dans le Grand Clermont et sur la conception de pôles d'échanges, Phase 1, SEPAC, SMTC, EFFIA, décembre 2007.

- Dossier Départemental des Risques Majeurs, Puy de Dôme, 2012.
- Etude hydro biologique et écologique des rivières Veyre et Monne, de leurs abords et des milieux associés du bassin versant, Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre, 2001
- Risque naturel : émanations de gaz carbonique – compte rendu et synthèse des mesures in situ, Ingé Conseil, 2008.
- Contrat de Rivière la Veyre

- Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Val d'Allier, Pont du Château, Jumeaux, Alagnon » - directive Habitats FR 830 1038, Mosaïque Environnement, 2006.
- FLORE/FAUNE DE LA FUTURE Z.A.C. DE LOUBRETTE, LES MARTRES-DE-VEYRE (63), J.-J. LALLEMANT, LPO, juillet 2011.

- Agenda 21, GVA Communauté, Diagnostic, Mati conseil, septembre, novembre 2008.
- Agenda 21, Région Auvergne.

- <http://www.lesmartresdeveyre.com/>
- <http://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr>
- <http://fr.wikipedia.org/>
- <http://www.cyber63.com/>
- <http://www.cc-gergovie-val-allier.fr>
- <http://www.ot-gergovie.fr>
- <http://www.pollutionsindustrielles.ecologie.gouv.fr/>
- <http://www.installationsclassees.ecologie.gouv.fr/>
- <http://www.prim.net>
- <http://www.atmoauvergne.asso.fr>
- <http://www.adeseaufrance.fr>
- <http://www.hydro.eaufrance.fr>
- <http://sandre.eaufrance.fr>
- <http://www.puy-de-dome.equipement.gouv.fr>
- <http://www.inondationsnappes.fr>
- <http://www.sisfrance.net>
- <http://www.argiles.fr>
- <http://www.bdmvt.net>
- <http://www.bdcavite.net>
- <http://www.sites-pollues.ecologie.gouv.fr>
- <http://basol.ecologie.gouv.fr>
- <http://www.smvv.fr/>